



Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes : un guide de soutien du PNUD

DOCUMENTS DE REFERENCE SUR LE GENRE
ET LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE



**3. LE FINANCEMENT ÉLECTORAL POUR PROMOUVOIR
LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES : UN GUIDE
DE SOUTIEN DU PNUD**

Ce document de référence offre une introduction à la relation entre le genre et le financement électoral. L'argent est une condition sine qua non pour entrer en lice dans la plupart des systèmes politiques actuels. Toutefois, les modèles de discrimination sexiste obligent les femmes candidates à se débrouiller avec moins de ressources que les hommes. Le document donne un aperçu du rôle joué par les systèmes politiques dans la définition d'options et de résultats du financement électoral et résume les contraintes fondamentales en matière de financement électoral auxquelles sont confrontées les femmes. Il offre aux conseillers pour les politiques et au personnel des programmes du PNUD un cadre et des points d'entrée pour soutenir l'accès accru des femmes aux fonds et au système politique en général.

Auteurs : Gretchen Luchsinger Sidhu et Ruth Meena (préparé en 2006–2007 sur commande du PNUD)

Rédactrice : Gretchen Luchsinger Sidhu

Traducteur : Eric Maitrejean

Rédactrice (français) : Jennifer Browning, PNUD

Conception : Suazion (New York)

Coordinatrices de production : Jessica Hughes et Maureen Lynch, PNUD

Production : Automated Graphic Systems

L'analyse et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour le Développement, de son Bureau exécutif ou des Etats Membres des Nations Unies. Ce rapport est une publication indépendante réalisée par le PNUD et reflète les opinions de ses auteurs.

© 2007 Programme des Nations Unies pour le Développement

Table des matières

1

Remerciements 2

Acronymes et définitions 3

Introduction 5

Mandat pour le travail du PNUD sur les femmes et le financement électoral 7

2

Questions principales sur le genre pour le financement électoral 9

Obstacles communs à la participation des femmes 10

Coût des campagnes pour les femmes 11

3

Historique sur les femmes et le financement électoral dans les programmes du PNUD 13

Considérations politiques et institutionnelles dans le financement des campagnes électorales 13

Principes de financement des campagnes 16

Le PNUD et les programmes de financement électoral 20

Lignes directrices de base pour la conception de programmes 22

Formuler un programme 24

4

Points d'entrée pour la promotion des femmes dans les campagnes et les élections 29

Partenaires potentiels : qui d'autre pourrait s'engager ? 32

Références 35

Encadrés

Encadré 1 : Tanzanie : les sièges de circonscription coûtent trop chers 11

Encadré 2 : Avantages du soutien financier précoce 12

Encadré 3 : République dominicaine : les lois sur les quotas se heurtent aux listes ouvertes 14

Encadré 4 : Amériques : raisons pour l'augmentation des dépenses électorales 16

Encadré 5 : Etats-Unis : plus de femmes ont recours au financement publique 18

Encadré 6 : Pratiques dans quatre pays : comment l'argent est-il dépensé ? 19

Encadré 7 : Le nombre augmente, mais lentement 20

Encadré 8 : Dispositions juridiques concernant les ressources aux Amériques 20

Encadré 9 : El Salvador : financement spécial réservé aux membres féminins des partis 20

Encadré 10 : Bahrein : évaluer les options de soutien des femmes candidates 21

Encadré 11 : Questions délicates : achat de voix 22

Encadré 12 : Concepts principaux pour la planification et l'évaluation du travail sexospécifique 25

Encadré 13 : Suivi et évaluation : un mot sur les indicateurs 27

Encadré 14 : Amériques : les leaders politiques s'engagent à l'égard de la réforme du financement politique 30

Encadré 15 : France : lien entre la parité et les finances publiques 31

Encadré 16 : Recommandations pour l'élimination des obstacles 32

Remerciements

Ce document de référence a été rédigé par Gretchen Luchsinger Sidhu et Ruth Meena. Il fait partie d'une série de cinq documents de référence produits sur divers aspects du genre et de la gouvernance démocratique par le Bureau des Politiques de Développement du Programme des Nations Unies pour le Développement. Son but est de soutenir le personnel et les réseaux du Groupe de la Gouvernance démocratique (DGG) du BDP-PNUD dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes par le biais de leur programme et de leurs recommandations en matière de politiques.

Ce projet Gouvernance et Genre a été financé par le Fonds d'affectation spéciale sur le Genre à partir de fonds généreusement alloués par le gouvernement des Pays-bas à l'unité Genre du BDP-PNUD. Ce projet a été géré par Linda Maguire et Aleida Ferreyra du Groupe de la Gouvernance démocratique du Bureau des Politiques de Développement du PNUD.

Nous remercions aussi les collègues suivants qui ont apporté des commentaires et leur soutien à la production de ce document de référence : Jennifer Browning, Marie-Ange Bunga, Randi Davis, Froniga Greig, Jessica Hughes, Negar Mortazavi, Melissa Mulongoy et Diane Sheinberg.

Les quatre autres documents de référence dans la série des documents sur le genre et la gouvernance démocratique sont :

- Points d'entrée rapides sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dans les groupes de gouvernance démocratique
- Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes: un guide de soutien du PNUD
- La Gouvernance électronique sensible au genre : explorer son potentiel de transformation



- La corruption, la responsabilité, et le genre: compréhension des connexions

Ces ressources entrent dans le cadre de l'approche du développement fondée sur les droits humains, qui guide aujourd'hui le travail du système de développement de l'ONU (voir le document de référence sur les Points d'entrée rapides pour une discussion de cette approche et ce qu'elle signifie pour le travail sur l'égalité entre les sexes).

Le PNUD espère que ces documents apporteront leur contribution à l'autonomisation des femmes et à la promotion de l'égalité entre les sexes par l'intermédiaire de la gouvernance démocratique. Nous encourageons nos collègues à continuer à partager leurs expériences et leurs idées sur dgp-net@groups.undp.org, le réseau de discussion électronique à l'usage des praticiens de la gouvernance démocratique du PNUD.

Acronymes et définitions

Genre

Les attributs sociaux associés au fait d'être homme ou femme et les relations entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que par les relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs et relations sont élaborées socialement et apprises par le biais de la socialisation. Elles sont spécifiques au contexte et à l'époque et changeantes. Le genre fait partie du contexte socioculturel plus large. D'autres critères importants pour l'analyse socioculturelle comprennent la classe, la race, le niveau de pauvreté, l'appartenance ethnique et l'âge (ONU/OSAGI, ND). Ce concept de genre comprend également les attentes quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements escomptés des hommes et des femmes (féminité et masculinité). Le concept de genre, appliqué à l'analyse sociale, révèle comment la subordination des femmes (ou la domination des hommes) se construit socialement. Ainsi, la subordination peut changer ou disparaître. Elle n'est pas préétablie biologiquement ni fixée pour toujours (UNESCO, 2003).

Relations entre les sexes

Les relations sociales entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, qui définissent la distribution des pouvoirs entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons et la façon dont ce pouvoir se traduit dans différentes situations dans la société. Les relations de genre varient en fonction des autres relations sociales, telles que la race, la classe, l'appartenance ethnique, etc. Elles auront des conséquences considérables sur la façon dont les individus, hommes ou femmes, appréhendent les processus et institutions tels que les procès et les tribunaux et sur la nature de leurs échanges avec les autres individus au sein de ces institutions.

Intégration du genre

« Le processus d'évaluation des conséquences pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie pour

faire des préoccupations et des expériences des hommes comme des femmes une partie intégrante de l'élaboration, de la mise en oeuvre, du contrôle et de l'évaluation des politiques et programmes dans tous les milieux politiques, économiques et sociétaux afin que les femmes et les hommes en bénéficient également et que les inégalités en soient absentes. L'objectif ultime de cette stratégie est de parvenir à l'égalité entre les sexes » (ONU/ECOSOC, 1997).

Egalité entre les sexes

Les droits, chances et devoirs égaux des femmes et des hommes et des garçons et des filles. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques mais que les droits, devoirs et chances des femmes et des hommes ne dépendront pas de leur appartenance à un sexe ou à l'autre. L'égalité entre les sexes implique que les intérêts, besoins et priorités des hommes comme des femmes seront pris en compte, tout en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes (ONU/OSAGI, ND).

SIGLES

BPCR	Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement
BPD	Bureau des Politiques de Développement
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CPI	Cour pénale internationale
DEVAW	Déclaration sur l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes
VS	Violence sexiste
GGD	Groupe de Gouvernance démocratique
HRBA	Approche (du développement) fondée sur les droits humains
OEA	Organisation des États américains
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNIFEM	Fonds des Nations Unies pour le Développement des Femmes

L'équité entre les sexes

Le processus d'impartialité à l'égard des hommes et des femmes. Pour garantir l'équité, des mesures doivent souvent être mises en place pour compenser les déséquilibres historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes de fonctionner sur un pied d'égalité. L'équité est un moyen, l'égalité un résultat. (UNESCO, 2003).

Analyse de genre

La collecte et l'analyse d'informations ventilées par sexe. Les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans les sociétés et les institutions, telles que les forces de police et les tribunaux. Ces rôles différents font que les femmes et les hommes ont des expériences, des connaissances, des talents et des besoins différents. L'analyse de genre étudie ces différences afin que les politiques, programmes et projets puissent identifier et répondre aux différents besoins des hommes et des femmes. L'analyse de genre facilite également l'utilisation stratégique des connaissances et compétences distinctes dont disposent les femmes et les hommes, ce qui peut améliorer grandement la durabilité à long terme des interventions (UNESCO, 2003).

La neutralité de genre

Une hypothèse selon laquelle les interventions en faveur du développement profitent aux hommes et aux femmes de manière égale, et qui entraîne un échec de l'analyse et des plans pour les relations sociales entre les hommes et les femmes et de la façon dont ces relations auront des conséquences sur la programmation.

Justice de genre

« La protection et la promotion des droits civiques, politiques, économiques et sociaux sur la base de l'égalité entre les sexes. Elle demande que l'on utilise une approche sexospécifique des droits eux-mêmes, ainsi qu'une évaluation des accès et obstacles à la jouissance de ces droits pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons et que l'on adopte des stratégies sensibles au genre pour les protéger et les promouvoir » (Spees, 2004). La majorité de l'agenda général pour une justice de genre ne rentre pas dans le cadre de la programmation « Accès à la Justice » du PNUD. Cependant, augmenter l'accès à la justice pour les femmes, que ce soit de manière officielle ou non, aide à éliminer les barrières économiques, politiques et sociales à la participation, comme il est stipulé dans l'agenda pour la justice de genre (UNIFEM & ILAC, 2004).

Violence sexiste (VS)

Terme générique pour désigner tout acte nocif perpétré à l'égard d'un individu contre sa volonté et fondé sur son identité socialement définie en tant qu'homme ou femme (ONU, 2005). L'Assemblée générale de l'ONU a défini la violence contre les femmes dans la Déclaration de 1993 sur l'Élimination de la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence sexiste entraînant, ou pouvant entraîner, des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou psychologiques à l'égard femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, qu'il soit perpétré en public ou en privé » (ONU, 1993).



Le genre se définit par les attributs sociaux associés au fait d'être homme ou femme et par les relations entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les relations entre les femmes et celles entre les hommes.



Introduction

« L'obstacle le plus handicapant auquel sont confrontées les femmes dans le domaine politique est le manque d'accès aux ressources financières du parti auquel elles appartiennent... En dépit des progrès réalisés dans l'intégration des femmes dans la politique, la perspective de genre n'a pas encore pénétré la sphère du financement politique... »

~ Laura Velásquez, citée dans Griner et Zovatto 2005, p. 43

Les démocraties modernes sont en proie à une contradiction. Théoriquement, les systèmes politiques démocratiques sont censés être représentatifs, permettant à chaque segment d'une population donnée d'avoir une voix dans les décisions de politique publique touchant leur vie. En réalité, les ressources financières déterminent souvent les voix les plus fortes et les plus entendues. Souvent, le financement des institutions politiques qui établissent une représentation—c'est-à-dire les partis politiques et les élections—reflète, voire aggrave les déséquilibres démocratiques.

Cela se constate notamment dans la sous-représentation des femmes dans les postes électifs à travers le monde. Si on assiste à une augmentation constante du nombre de femmes présentes sur la scène politique, les femmes à l'échelle mondiale ne représentent qu'un peu plus de 17 pour cent des législateurs, environ 14 pour cent des ministres et seule une poignée de chefs d'Etat ou de gouvernement, d'après des données de l'Union interparlementaire. Cela s'explique en partie par l'argent ou plutôt le manque d'argent.

On a beaucoup écrit sur l'augmentation de la présence féminine sur la scène politique, comme en témoignent plusieurs engagements nationaux et internationaux à l'égard de l'égalité entre les sexes. La participation politique des femmes peut être une pierre angulaire pour avancer sur l'ensemble des droits des femmes. En effet, lorsqu'une masse critique de femmes occupe des sièges parlementaires—généralement estimée à environ 30 pour cent des législateurs au sein d'un pays donné—elles peuvent commencer à influencer la politique et la législation en général et éventuellement



promouvoir l'agenda de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes (cf. liste de définitions sur le genre aux pages 3 et 4 pour une brève introduction aux termes généraux en matière de genre). D'après une perspective plus large, les efforts visant l'égalité entre les sexes renforcent la démocratie et font avancer le développement humain en général.

Un certain nombre de pays ont pris des mesures louables destinées à ouvrir la porte aux femmes, sous forme de législation visant à mettre fin à la discrimination et de systèmes de quotas pour la réservation de sièges parlementaires. Toutefois, beaucoup moins a été dit ou fait sur le rôle essentiel du financement électoral permettant à plus de femmes d'accéder à des fonctions politiques. D'une part, il existe des entités puissantes qui tiennent à préserver leur emprise sur les ressources et d'autre part, l'argent est étroitement lié au cynisme croissant à l'égard de la politique, aussi bien dans les

démocraties anciennes qu'émergentes. Son influence est souvent perçue comme étant excessive du fait qu'il crée des pressions liées aux contributions électorales ou à travers l'achat de voix. Il existe des preuves pour suggérer que les femmes hésitent encore à s'engager dans la politique, la considérant « un milieu pas toujours très propre ».

L'argent est une condition sine qua non pour entrer en lice dans la plupart des systèmes politiques actuels. Les coûts des campagnes montent en flèche dans plusieurs pays tandis que les femmes candidates, en raison des modèles de discrimination sexiste, doivent souvent se débrouiller avec moins de ressources que leurs homologues masculins. La relation entre le genre et le financement électoral nécessite donc une attention concertée. La formation des femmes en compétences plus pointues pour la mobilisation de ressources, ainsi que la réforme de la législation en matière de financement électoral pour redresser les iniquités entre les sexes, constituent des démarches préliminaires essentielles pour avancer.

Ce document de référence, élaboré à l'intention des conseillers en politique et du personnel des programmes du PNUD, offre une introduction aux enjeux. Il va dans le sens du soutien du PNUD, aussi bien pour l'égalité des sexes, qui est essentielle au développement humain, que pour des institutions, systèmes et processus électoraux intégrateurs et équitables. Il s'agit là de deux composantes essentielles de la transition démocratique et de la bonne gouvernance.

Le financement politique est un terme large. Ce document de référence traite spécifiquement les aspects du financement liés aux nominations de candidats et aux campagnes électorales, en tant que points d'entrée communs sur la scène politique qui méritent une attention particulière dans le cadre de toute discussion portant sur l'accroissement de la participation féminine. Il ne fait pas une grande distinction entre le financement destiné aux candidats et aux partis, en partie parce que les systèmes financiers sont très divers et que le point de départ de toute discussion sur les femmes et le financement électoral est le manque de ressources, quelle que soit l'origine des fonds.

Il est important de reconnaître dès le début que les informations et données concrètes sur le

financement politique en général sont extrêmement rares, même si le thème a commencé à gagner du terrain et qu'un certain nombre d'études importantes ont d'ores et déjà été réalisées. Certaines régions, comme l'Amérique latine, ont fait l'objet de plus d'études que d'autres. Toutefois, s'agissant du genre et du financement électoral, on a très peu d'études disponibles. Aussi, ce document de référence devrait servir de guide général, tout en accordant une attention particulière aux besoins et réalités sur le terrain dans les pays respectifs.

Ce document de référence comporte six sections, structurées pour suivre le processus typique de réflexion et de formulation de programmes du PNUD. La première section, qui sert d'aperçu, commence par un examen du mandat du PNUD pour le travail sur les femmes et le financement électoral. La section 2 énumère certaines des dépenses auxquelles sont confrontées les femmes dans le cadre des campagnes—ces dernières étant à la fois similaires à et différentes de celles encourues par les candidats masculins. Il aborde le calendrier de financement étant donné que certaines étapes des campagnes coûtent plus chères que d'autres. La section 3 traite l'incidence des systèmes politiques sur le financement électoral, suivie d'une brève présentation des problèmes actuels de financement. En outre, cette section résume les obstacles et opportunités qui se présentent aux femmes pour accroître leur accès au fonds destinés aux campagnes.

Le lien entre l'argent et la politique pouvant entraîner diverses complexités politiques, la section 3 trace les lignes directrices fondamentales pour la conception de programmes, y compris des listes de questions pour guider le processus d'évaluation et d'analyse. Cette section examine aussi les actions que peut ou ne peut pas réaliser le PNUD en tant qu'organisation multilatérale et offre des lignes directrices fondamentales pour la conception de programmes. Dans la section 4, les lecteurs trouveront des idées de points d'entrée pour les programmes de financement électoral destinés aux femmes. Ces derniers portent sur différents aspects du système politique, y compris la réforme du financement électoral, la réforme interne des partis politiques, les incitations et le soutien direct.



Mandats pour le travail du PNUD sur les femmes et le financement électoral

La plupart des pays ont signé des accords internationaux visant à soutenir l'égalité entre les sexes, à faire respecter les droits des femmes et à améliorer les résultats en matière de participation politique— et beaucoup d'entre eux ont adapté leur législation nationale en conséquence.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme a établi les bases pour l'appel en faveur de l'égalité entre les sexes dans la participation politique en déclarant que toute personne a le

droit de prendre part au gouvernement de son pays. La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes exige des États signataires qu'ils « prennent

« Eu égard à son mandat, à ses expériences et à ses relations étroites avec les partenaires nationaux, le PNUD est très bien placé pour promouvoir la discussion et l'action sur les femmes et le financement électoral. Ce faisant, il aidera à combler les lacunes de longue date qui autrement continueront de miner d'autres initiatives de gouvernance démocratique, ainsi que les progrès en matière de respect des droits des femmes et de création de sociétés plus équitables. »

toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays. »

La Plate-forme d'action de Beijing de 1995 cite le coût élevé des campagnes électorales comme un des nombreux obstacles à la participation politique des femmes. Elle demande des mesures visant à assurer la pleine participation politique des femmes, y compris en révisant et en ajustant les différents impacts des systèmes électoraux sur les femmes. Plus récemment, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont préconisé la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des

femmes en consacrant le troisième objectif à l'égalité entre les sexes, dont un des indicateurs de mesure est le pourcentage de femmes siégeant aux parlements. Eu égard à son mandat, à ses expériences et à ses relations étroites avec les partenaires nationaux, le PNUD est très bien placé pour promouvoir la discussion et l'action sur les femmes et le financement électoral. Ce faisant, il aidera à combler les lacunes de longue date qui autrement continueront de miner d'autres initiatives de gouvernance démocratique, ainsi que les progrès en matière de respect des droits des femmes et de création de sociétés plus équitables.

En tant que principal fournisseur de soutien électoral à l'échelle internationale, le PNUD travaille dans des situations diverses, offrant plusieurs types d'aide. Dans le cadre de certaines élections, notamment dans les pays post-conflit, le PNUD et les autres partenaires de l'ONU participent à presque tous les aspects du processus électoral afin d'aider les nations à mettre en place de nouveaux systèmes. Dans les démocraties plus anciennes ou dans les pays subissant une transition pacifique, le PNUD aide généralement avec des processus électoraux plus spécifiques en fonction des priorités nationales. Les projets de soutien au financement des femmes candidates sont viables dans l'un ou l'autre environnement.





Questions principales sur le genre pour le financement électoral

« Une députée d'un pays d'Afrique australe avait entendu dire que les candidats masculins dans son parti recevaient trois fois plus d'argent qu'elle. »

~ Bryan et Baer 2005, p. 13-14

Le nombre faible mais croissant de femmes sur la scène politique signale deux choses : 1) les femmes continuent de faire face à de nombreux obstacles à leur participation équitable dans la vie politique et 2) les femmes arrivent à trouver des sources de soutien à leurs candidatures. Ces deux questions s'appliquent au financement électoral. Jusqu'à présent peu de mesures concrètes ont été prises

pour améliorer l'accès des femmes au financement ; toutefois, les nombreux engagements plus larges à l'égard de la démocratie et de la participation politique des femmes pourraient impulser le processus. Cette section comporte une discussion générale des obstacles potentiels spécifiques aux femmes, des coûts liés aux campagnes pour les femmes et des sources de soutien éventuelles.



Le nombre faible mais croissant de femmes sur la scène politique signale deux choses : 1) les femmes continuent de faire face à de nombreux obstacles à leur participation équitable dans la vie politique et 2) les femmes arrivent à trouver des sources de soutien à leurs candidatures.



Obstacles communs à la participation des femmes

Modèles de discrimination sexiste : les femmes ont fait d'énormes progrès sur plusieurs fronts au cours des dernières décennies. Toutefois la discrimination sexiste perdure dans toutes les sociétés, impliquant parfois des violations flagrantes des droits des femmes. Les perceptions des rôles féminins—dans certains cas codifiés par la loi—continuent d'assurer que les femmes n'accèdent pas à l'éducation, ne possèdent pas de terrain, gagnent moins que les hommes, ne sont pas protégées de la violence et ainsi de suite. Ces pratiques discriminatoires font que les femmes sont moins équipées que beaucoup d'hommes pour entrer sur la scène politique et y fonctionner de manière efficace.

Barrières psychologiques : les femmes ont elles-mêmes intériorisé beaucoup de préjugés sexistes créés dans leurs sociétés. Elles peuvent croire des stéréotypes selon lesquels la politique est un « monde d'hommes », ou hésiter à entrer en lice, à assumer la direction ou à demander de l'argent car ces derniers constituent des comportements traditionnellement masculins.



Manque de volonté politique : tous les systèmes politiques ont la capacité de commencer à redresser les déséquilibres entre les sexes dans la participation politique, que ce soit à travers des mécanismes de financement plus équitables ou par d'autres moyens. Le nombre croissant d'assemblées législatives où les femmes détiennent plus de 30 pour cent des sièges est une preuve de ce qui est réalisable. Toutefois, la discrimination sexiste continue de limiter la volonté d'agir. Par exemple, au sein des partis, les femmes candidates peuvent être rejetées comme étant incapables de gagner les élections, ceci en dépit des preuves abondantes au contraire.

Manque de réseaux : en règle générale les femmes ont moins de liens avec les réseaux formels et informels qui ont une influence sur les campagnes dans plusieurs pays. Elles ont moins de chances d'entretenir des relations avec les communautés professionnelles et d'affaires qui financent les campagnes et plus de chances d'être exclues des réseaux dominés par les hommes au sein des partis, qui autrement aideraient les nouveaux candidats à avancer à travers des contacts, un financement et d'autres ressources essentielles.

Candidats sortants : certains systèmes favorisent les candidats sortants dont la plupart sont des hommes.

Sécurité : cela peut être plus risqué pour les femmes que les hommes de se déplacer dans les pays émergents d'une instabilité. Les femmes peuvent encourir des frais de sécurité supplémentaires ou se trouver dans l'impossibilité d'accéder aux circonscriptions et par conséquent à leur soutien financier.

Fragilité de la démocratie : Dans les pays post-conflit ou ceux faisant leurs premiers pas hésitants vers la démocratie, le besoin d'assurer une participation politique des femmes peut être rejeté comme étant moins important que la mise en place de nouveaux systèmes politiques et la réalisation d'un premier cycle d'élections. Dans ces situations, les ressources nationales peuvent être extrêmement limitées et cette réalité peut rendre difficiles les discussions liées au financement électoral. Toutefois, les femmes ont fait des contributions essentielles aux processus de paix — au-delà de la question de leur droit de participer. En tant que candidates, elles peuvent renforcer les messages de conciliation et mettre en évidence les pierres d'achoppement potentielles qui risqueraient autrement de demeurer des problèmes. La création de nouvelles institutions politiques peut être le moment idéal pour intégrer dans la pratique courante des dispositions d'équité entre les sexes, y compris pour le financement électoral.

Coûts des campagnes pour les femmes

En règle générale les femmes ont moins de ressources économiques que les hommes (voir l'encadré 1 pour un exemple de la façon dont cela se traduit par des modèles de représentation). Au niveau mondial, les hommes gagnent plus que les femmes et les femmes occupent un nombre disproportionné d'emplois mal payés et non protégés, y compris dans le secteur informel et les réservoirs de main-d'œuvre immigrée.

Pour certaines femmes, les frais liés aux campagnes sont les mêmes que pour les candidats masculins. Toutefois, une étude menée au Canada a trouvé que les femmes candidates dépensent environ 10 pour cent de plus que les hommes. Cet écart dans le taux de dépenses des candidats hommes et femmes reflète des différences dans les rôles sexospécifiques, par exemple les coûts encourus pour la prise en charge des responsabilités accrues des femmes liées au ménage et à la garde des enfants et le besoin pour les femmes de dépenser plus que les hommes afin de contrebalancer le fait que les hommes soient des candidats sortants ou de surmonter les perceptions négatives du potentiel des femmes pour devenir des femmes politiques efficaces.

ENCADRE 1. TANZANIE : LES SIÈGES DE CIRCONSCRIPTION COUTENT TROP CHERS

Le Programme de Réseaux pour le Genre de Tanzanie a fait la chronique de la manière dont l'accès limité des femmes aux ressources influe sur leurs choix politiques. Les femmes en Tanzanie ont enregistré un taux de réussite beaucoup plus élevé dans les élections au sein des partis pour des sièges réservés que dans les sièges de circonscription. Dans les élections parlementaires de 2000, 12 femmes ont obtenu des sièges de circonscription et 37 ont obtenu des sièges réservés.

Les interviews menées auprès des femmes des partis d'opposition suggèrent que le financement électoral constitue leur principal obstacle. Plusieurs candidates pouvaient à peine se payer le matériel de campagne. Le transport pose un problème majeur dans les zones rurales où la population est éparpillée. Certaines candidates ont opté pour des campagnes porte à porte qui prennent beaucoup de temps et ont un impact limité.

Source: Ballantine 2003

Les coûts électoraux varient au cours d'un cycle d'élections. La plupart des recherches sur les femmes et le financement électoral suggèrent qu'un des plus grands obstacles auxquels sont confrontées les femmes est le financement du processus d'obtention d'une candidature. Les coûts d'obtention d'une candidature obligent les femmes à trouver des fonds pour se faire connaître, voyager, assister aux réunions du parti, créer une équipe électorale et fidéliser une circonscription. Après l'obtention de la candidature, le financement public peut arriver, le soutien du parti peut augmenter et une plus grande visibilité peut attirer des sources de financement supplémentaires. Une ONG américaine, « Emily's List » (E.M.I.L.Y., Early Money Is Like Yeast), ou « Il faut du blé dès le départ ! » (jeu de mot sur « dough » qui signifie « argent » en anglais), a connu un taux de succès élevé dans le soutien des femmes candidates durant la phase préalable à l'obtention d'une candidature (cf. encadré 2).

Des exemples de la Caraïbe orientale démontrent que le soutien précoce n'est pas nécessairement un besoin universel. Dans cette région, les phases initiales des élections sont considérées moins chères car les primaires ont lieu au niveau des districts, où les membres de la circonscription ne s'élèvent qu'à 500 personnes en moyenne (Barrow-Giles 2005). Une évaluation

ENCADRE 2. AVANTAGES DU SOUTIEN FINANCIER PRÉCOCE

Emily's List, un comité d'action politique fondé par une riche féministe en 1985, sollicite et offre des contributions aux femmes candidates aux Etats-Unis. Les candidates doivent être membres du Parti démocrate et soutenir le droit des femmes à l'avortement. Les candidates sont présélectionnées soigneusement afin d'en assurer la viabilité. Une fois sélectionnée, une candidate recevra un apport d'argent initial pour démarrer sa quête d'obtention de candidature, suivie d'un flux régulier de fonds durant sa campagne.

Les membres d'Emily's List font des chèques aux candidates respectives, que l'organisation recueille et distribue à la candidate, détournant ainsi les restrictions concernant le montant que les comités d'action politique peuvent généralement contribuer.

Avec 100 000 membres, Emily's List est actuellement considéré le plus grand réseau politique populaire aux Etats-Unis, offrant \$11 millions durant le cycle d'élections de 2006. Il a facilité l'élection de 67 membres du Congrès, 13 sénatrices et huit gouverneurs d'Etat et se déclare la plus grande ressource financière des femmes minoritaires se portant candidates à une fonction fédérale.

Source: www.emilyslist.org

des questions liées au calendrier des campagnes devrait être incluse dans la préparation d'un programme électoral tenant compte des sexes-spécificités. La question connexe est de savoir si les programmes devraient insister sur un soutien à court terme durant les mois ou semaines avant une élection unique ou adopter une approche plus longue et plus systémique.

Parmi les conditions fondamentales pour permettre aux femmes de gérer l'utilisation de fonds on trouve :

- Plan financier identifiant les dates limites et objectifs et reliant les activités aux recettes;
- Conseils financiers, y compris la manière d'assurer une conformité aux exigences du parti ou de la législation nationale; et
- Aide à la mobilisation de fonds par des professionnels et personnes de renommée pouvant prendre l'attache des sponsors intéressés.

Les fonds doivent être recherchés auprès de toutes les sources autorisées, l'essentiel étant mobilisé avant le démarrage à proprement parler de la campagne. Les partis et les candi-

dates individuelles peuvent prendre en charge les dépenses dans des proportions différentes mais les dépenses pour les femmes comprennent généralement:

- Les outils de campagne comme un micro et une tribune;
- Le matériel de campagne tel que des brochures, cartes de visite, posters et tribune;
- Une équipe de campagne dotée de compétences administratives, financières, de communication, etc.;
- Consultations ciblées avec experts (stratégies politiques, conseillers financiers, etc.);
- Cotisations au parti et le cas échéant cautionnement électoral;
- Formation (art oratoire, mobilisation de fonds, élaboration de messages, etc.);
- Vêtements professionnels appropriés;
- Garde d'enfants et soutien ménager;
- Transport (peut nécessiter des dépenses importantes notamment dans les pays ayant une faible infrastructure de transport et dans les circonscriptions essentiellement rurales);
- Sécurité le cas échéant;
- Médias, y compris recherche et suivi, production de documents de presse, campagne de communication pour obtenir des interviews et achat de plages horaires pour les messages publicitaires (souvent une dépense importante dans les pays plus développés ayant des options médiatiques diverses);
- Recherche et collecte de données sur les circonscriptions, les questions liées à la campagne, d'autres candidats, etc.;
- Réunions avec le public, les circonscriptions, bailleurs de fonds, etc. (figurent parmi les dépenses les plus importantes dans certains pays);
- Communication publique stratégique en faisant acte de présence durant des événements sportifs et culturels, rassemblements, etc.; et
- Activités le jour des élections, comme le placement et briefing des représentants dans les bureaux de vote, visite aux bureaux de vote, etc.



3

Historique sur les femmes et le financement électoral dans les programmes du PNUD

Considérations politiques et institutionnelles dans le financement des campagnes électorales

Avant de se lancer dans un programme de soutien à la participation politique des femmes à travers un meilleur accès au financement électoral il faut comprendre le système et la culture politiques, ainsi que les différentes façons de canaliser les fonds vers le soutien électoral des partis et individus. Même si le droit des femmes à la participation politique

devrait être le cadre directeur du programme, la définition du contexte politique aidera à identifier les points d'entrée les plus efficaces. Ces derniers varieront en fonction de la corrélation entre les cinq facteurs ci-dessous :

1. SYSTEMES POLITIQUES

Les systèmes politiques déterminent la fréquence et la nature des élections, si les candidats disputeront l'élection en tant que membres du parti ou candidats individuels, l'entrée et la sortie des fonds électoraux et la quantité de ressources requises.

Même si le droit des femmes à la participation politique devrait être le cadre directeur du programme, la définition du contexte politique aidera à identifier les points d'entrée les plus efficaces.

La plupart des démocraties actuelles ont un système politique présidentiel, parlementaire ou hybride. Dans les systèmes présidentiels il peut y avoir différents partis dominants dans les branches exécutive et législative, avec des élections séparées pour les deux. Une étude des pays des Amériques où prédominent les systèmes présidentiels a permis de constater que les élections présidentielles absorbent la plupart des ressources des partis et candidats. La plupart des fonds sont destinés aux candidats ou à leur cercle d'initiés, plutôt qu'à la structure formelle du parti.

Dans les systèmes parlementaires où un seul parti occupe la majorité à l'assemblée législative et nomme aussi le premier ministre, la discipline du parti peut être plus stricte et le pouvoir politique plus concentré au sein d'une seule entité politique.

2. SYSTEMES ELECTORAUX

Les systèmes électoraux appartiennent à trois principales catégories : à la majorité des voix, représentation proportionnelle et mixte. Les systèmes majoritaires ont tendance aussi bien à

renforcer quelques partis qu'à mettre en évidence la visibilité des candidats individuels, ce qui peut rendre les campagnes plus coûteuses. Par exemple, aux Etats-Unis, où ce type de système existe, les campagnes dépensent beaucoup pour la couverture médiatique. Entre 1990 et 2000, les coûts totaux pour les candidats à l'assemblée législative nationale ont doublé, dépassant US\$560 millions (International IDEA 2003).

Les systèmes de représentation proportionnelle (dits de « RP ») se basent généralement sur des listes de candidats établies par les partis, où la part de sièges législatifs d'un parti est plus ou moins proportionnelle à sa part des voix nationales. Les systèmes de RP peuvent réduire les coûts pour les candidats individuels lorsque les partis politiques se chargent de la campagne. A ce titre, ils sont jugés favorables aux femmes qui se heurtent à des obstacles pour se procurer des fonds. Toutefois, certains systèmes de RP favorisent plus que d'autres la représentation des femmes, comme ceux garantissant un nombre élevé de sièges par district. Plus de sièges à l'assemblée législative nationale et moins de districts peuvent tous deux contribuer à une augmentation du nombre de sièges par district (Matland 2005). Les systèmes de RP à liste ouverte peuvent constituer des obstacles en termes de financement étant donné que les candidats doivent entrer en lice dans leurs districts (cf. encadré 3).

Les systèmes électoraux à plusieurs tours augmentent automatiquement les coûts, tout comme ceux qui permettent un long délai avant le scrutin.

3. PARTIS POLITIQUES

Si certains pays interdisent les partis politiques, la pratique la plus courante c'est que différentes configurations de partis politiques se fassent

ENCADRE 3. REPUBLIQUE DOMINICAINE : LES LOIS SUR LES QUOTAS SE HEURTENT AUX LISTES OUVERTES

La République dominicaine a approuvé un quota de 33 pour cent de femmes dans les deux Chambres du Congrès et les conseils municipaux. Toutefois, le Tribunal électoral a ensuite remplacé le système de listes bloquées par un système de listes ouvertes avec des voix préférentielles. Comme les candidats hommes, les femmes devaient mener des campagnes coûteuses pour obtenir des voix dans leurs districts, rendant inefficaces les lois sur les quotas. La représentation des femmes à la chambre basse a plus que doublé depuis 1990, mais en 2005 elle avait tout juste dépassé 17 pour cent. A la chambre haute, les femmes détenaient environ 6 pour cent des sièges.

Source: OAS 2003

concurrence au sein d'un système électoral. Ils constituent les principales voies de consolidation de la représentation politique et souvent de collecte et de distribution de fonds électoraux.

La plupart des démocraties ont au moins deux partis. Certaines ont un seul parti au sein duquel des comités électoraux ou factions expriment différents intérêts. Le problème qui se pose dans les démocraties naissantes est la prolifération de partis—atteignant parfois des centaines. Ces derniers peuvent absorber et répartir les ressources, sans forcément présenter de gains en termes d'efficacité ou de représentation.

Les systèmes ayant des élections au sein des partis peuvent générer des demandes de ressources supplémentaires.

4. DRESSER LE TABLEAU DU PAYSAGE POLITIQUE

Les informations de base pour la conception d'un programme de financement comprennent les éléments suivants : savoir dans quelle phase du cycle d'élections se trouve un pays et comprendre la répartition actuelle des pouvoirs, y compris les partis représentés à l'assemblée législative, ceux qui occupent des postes de direction importants et ceux ayant des liens étroits avec des intérêts puissants du secteur privé.

Il est aussi essentiel de comprendre les questions ayant une incidence sur les pratiques et la culture de gouvernance. Depuis combien de temps le pays est-il une démocratie? Y a-t-il des lacunes majeures dans la capacité de gouvernance ? Dans quelle mesure le pouvoir politique est-il centralisé ? La corruption est-elle envahissante ? Est-il possible de mener un débat politique animé et progressiste ? Les groupes de la société civile sont-ils actifs et bien reçus ? Les médias sont-ils des chiens de garde ou de gentils toutous ? Quelle est la perception publique de l'efficacité du gouvernement ?

Différentes questions peuvent entrer en jeu au niveau local et national. Des considérations supplémentaires s'appliqueront aux pays en crise, que ce soit suite à un conflit, à des contraintes économiques extrêmes ou à une catastrophe naturelle. Par exemple, les Etats post-conflit ont fourni l'occasion pour une réforme politique



vigoureuse, y compris par le biais d'initiatives ayant augmenté la participation politique des femmes. Toutefois, la partialité peut aussi sévir dans ces situations, nécessitant des manœuvres habiles pour éviter d'accroître l'instabilité. Le financement électoral est une question particulièrement sensible car il consomme de l'argent (souvent rare) (pour plus d'informations se rapporter à la Section 3 sur ce que le PNUD peut et ne peut pas faire).

5. L'ÉTAT DE L'ÉCONOMIE

La santé économique a une incidence sur la quantité et les sources de financement électoral. Les pays les plus riches risquent d'avoir une plus grande capacité pour des programmes de financement public (voir Fonds publics et privés à la page 17). Le financement privé arrive plus facilement dans le cas d'un secteur privé fonctionnant relativement bien. D'autres questions concernent les activités économiques informelles ou illicites, qui contribuent parfois de manière considérable à certaines économies. Au Guyana, par exemple, un flot d'argent provenant du trafic de stupéfiants de la Colombie et d'autres pays voisins d'Amérique latine serait en train d'accroître la concurrence pour le pouvoir politique (Bryan et Baer 2005).

Principes de financement des campagnes

Un député ghanéen a déclaré : « la loi régissant les partis politiques est anachronique et personne ne la respecte. Les fonds requis pour les campagnes sont maintenant si énormes que les partis comptent sur des sources de financement clandestines. Si les lois des partis étaient mises en application, tous les principaux partis politiques du pays seraient sanctionnés. »

~ Bryan et Baer 2005, p. 20

ENCADRE 4. AMÉRIQUES : RAISONS POUR L'AUGMENTATION DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Bien qu'il n'existe pas de données quantitatives définitives et intégrales concernant les dépenses électorales des partis politiques (dans la quasi-totalité des Amériques), la plupart des experts participant à cette étude ont signalé une tendance à la hausse des dépenses électorales. Cette augmentation est due entre autres aux facteurs suivants :

- La croissance de la population et le besoin pour les partis politiques de transmettre leur message à des millions d'électeurs, les obligeant à investir des sommes importantes dans les médias électroniques.
- L'augmentation du nombre de téléviseurs dans tous les pays latino-américains. D'après le Rapport 1997 sur le Développement humain il y avait 200 téléviseurs pour 1000 habitants en Amérique latine en 1997. En 2000, la Banque mondiale a fait état de 255 téléviseurs pour 1000 habitants. Cette augmentation a transformé les téléviseurs en moyen idéal pour transmettre des messages politiques, notamment lors des campagnes électorales.
- Le changement dans la manière de mener les campagnes électorales au sein de la région les rapprochant de plus en plus du modèle étasunien a confié au marketing électoral, sondages d'opinion, conseillers en image et experts de la production un rôle décisif dans le cadre des efforts pour atteindre les électeurs.

Source: Griner et Zovatto 2005

Coût des élections : l'expansion de la démocratie a rendu les élections de plus en plus courantes à travers le monde. Même si une étude récente du PNUD-IFES a trouvé que le coût global des élections peut baisser au fur

et à mesure que les pays acquièrent de l'expérience dans la conduite des élections et mettent en place des infrastructures comme des commissions électorales, le rôle de l'argent dans la campagne est tout de même devenu une préoccupation croissante.

Il existe très peu de chiffres pour mesurer la somme dépensée par les partis et les candidats—en partie à cause de la réticence des hommes et femmes politiques à divulguer ce type d'informations. Des preuves empiriques suggèrent que les dépenses sont en train de s'accroître, de façon spectaculaire dans certains cas (voir Encadré 4). Dans certains pays, les coûts des médias sont montés en flèche. D'autres nations font face à des lacunes coûteuses telles que la corruption ou le manque d'infrastructure requise pour atteindre facilement les membres des circonscriptions.

Les campagnes locales et nationales varient dans leurs exigences concernant les voyages, le recours aux médias et les relations avec les membres des circonscriptions, entre autres. L'Encadré 6 à la fin de cette section comporte un descriptif des pratiques et coûts électoraux dans une sélection de pays.

Influence de l'argent: le financement électoral est une composante légitime des élections, mais il peut à la fois refléter et amplifier les déficits de la démocratie, notamment lorsqu'il est contrôlé par quelques rares sources puissantes. Cela se traduit par une situation inéquitable où les hommes et femmes politiques cooptés ne représentent plus les gens qui les ont élus et les décisions de politique publique favorisent certains groupes au détriment d'autres.

Un scénario peut être observé dans les États qui sont passés d'un système à parti unique à un système multipartite, où les partis riches au pouvoir ont souvent utilisé les ressources publiques pour consolider leur position et marginaliser les mouvements politiques alternatifs. Un autre cas est celui où les sociétés et individus riches utilisent leurs propres ressources pour exercer une pression excessive sur un système politique. Une analyse récente du financement politique dans 22 pays (l'étude Money in Politics de Bryan et Baer 2005) a constaté que les individus ou sociétés riches

Le financement public est souvent vu comme un outil susceptible de créer une situation équitable pour tous, réduire les coûts électoraux, diminuer la corruption et accroître le contrôle. Les fonds privés peuvent être importants pour compenser l'insuffisance de ressources publiques.

étaient la deuxième source de financement des partis politiques, après des sources courantes internes au parti comme les cotisations et la collecte de fonds et avant le financement public et individuel.

La moitié des personnes interrogées ont indiqué que l'argent du secteur d'affaires a une influence négative sur la vie politique de leur pays.

L'enquête a démontré que les candidats doivent financer en grande partie leur propre campagne. Par conséquent, en particulier dans les pays où les coûts électoraux montent en flèche, trois types de candidats sont de plus en plus communs : les individus riches se portant candidats afin de préserver leurs propres intérêts, les candidats financés par des individus riches en tant que mandataires et les candidats qui s'endettent. Ceux appartenant à la dernière catégorie font parfois faillite et lorsqu'ils gagnent un siège les ressources qui leur restent peuvent être insuffisantes pour servir leurs circonscriptions.

Le leader d'un parti politique kenyan a déclaré : « Pour l'obtention d'une candidature, jusqu'à 90 pour cent peut venir de votre argent personnel...et si vous perdez la nomination vous aurez des problèmes financiers pendant très longtemps. Les candidats se trouvent souvent dans l'obligation de vendre leur maison, voiture ou autres biens pour régler les dettes contractées durant la campagne » (Bryan et Baer 2005, p.13).

Fonds publics et privés : les lois et pratiques de financement électoral varient mais il existe deux grandes catégories de fonds : les fonds publics et privés. Les lois préconisent l'un ou l'autre ou un mélange des deux. Il existe quelques variantes régionales. En Asie orientale, les obligations financières sont censées lier les candidats et leurs circonscriptions. Les subventions publiques sont devenues importantes en Europe centrale et orientale mais moins que les dons privés. L'Amérique latine préfère les subventions publiques en espèces afin de décourager les contributions illicites et plus de 70 pour cent des pays de la région interdisent les contributions étrangères. Les candidats en Afrique peuvent généralement recevoir des crédits de bailleurs de fonds étrangers tout en accédant à des fonds publics et investissements des entreprises—il n'est pas rare qu'un candidat « possède » un parti en tant qu'homme ou femme d'affaires (International IDEA 2003; Griner et Zovatto 2005)).

Le financement public peut prendre la forme de contributions financières directes ou d'options plus indirectes comme un temps d'antenne gratuit sur les chaînes de télévision et les stations de radio. Il peut comprendre des incitations comme des déductions fiscales ou



ENCADRE 5. ETATS-UNIS : PLUS DE FEMMES ONT RECOURS AU FINANCEMENT PUBLIC

Une étude menée aux Etats-Unis a trouvé que les femmes ont recours beaucoup plus fréquemment que les hommes aux programmes de financement public. Le financement public peut donc aider à élargir le réservoir de candidates se présentant aux élections. Toutefois, des recherches supplémentaires menées dans deux Etats offrant un financement public ont trouvé que les résultats finaux ne sont pas clairs. Dans un Etat, le nombre de femmes ayant obtenu des sièges à l'assemblée législative a augmenté lors d'une élection pour ensuite baisser à nouveau et dans l'autre Etat le pourcentage de femmes a carrément baissé.

Source: Werner et Mayer 2005

des subventions de contrepartie pour stimuler la participation populaire. Les fonds peuvent être affectés à des activités spécifiques telles que le développement des compétences, utilisés pour les campagnes ou appliqués aux frais de fonctionnement. Ils peuvent être alloués par des moyens différents, par exemple selon les voix obtenues ou la représentation parlementaire, à travers la distribution de sommes égales ou un mélange de méthodes.

Les sources de financement privées comprennent des dons d'individus et organisations, des entreprises ou investissements gérés par le parti et des sources illicites. Il existe des arguments pour et contre le financement à la fois public et privé—bien que les preuves suggèrent qu'un certain niveau de diversité dans le financement est ce qui soutient le mieux la réduction des inégalités, y compris en termes de discrimination sexuelle (voir Encadré 5 pour les résultats mitigés d'une initiative de financement public aux Etats-Unis).

Le financement public est souvent vu comme un outil pour créer une situation équitable pour tous, réduire les coûts électoraux, diminuer la corruption et accroître le contrôle. Il peut être lié à des considérations d'intérêt public telles que le besoin d'accroître la participation politique des femmes. Un argument en faveur du financement public des partis est que l'Etat doit s'assurer que ces partis possèdent les ressources pour mener et diriger des campagnes eu égard à leur rôle décisif dans la plupart des démocraties représentatives.

Parmi les préoccupations liées au financement public se trouve le potentiel d'accroître considérablement les coûts dans des pays où les ressources publiques sont déjà limitées. Des intérêts particuliers ont toutefois la possibilité d'abuser des fonds publics pour exclure de nouveaux mouvements politiques. Par ailleurs, en rendant les partis moins dépendants des contributions individuelles, les fonds publics peuvent encourager la centralisation et la rupture des relations avec les circonscriptions.

Les fonds privés peuvent s'avérer importants en compensant l'insuffisance des ressources publiques. Ils peuvent approfondir les liens entre les partis et les circonscriptions et soutenir les candidats indépendants qui n'auraient autrement peut-être pas accès aux fonds publics canalisés généralement à travers les partis. Les fonds privés se sont avérés importants pour les groupes, y compris les femmes, qui sont exclus des processus et ressources politiques conventionnels, notamment lorsqu'ils peuvent créer des réseaux forts pour générer des ressources.

Les désavantages évidents des fonds privés comprennent un contrôle plus limité et le potentiel de corruption, une influence politique anormale et la montée en flèche des coûts électoraux.

Gestion du financement : le manque de transparence dans la gestion du financement électoral, que ce soit par des candidats individuels ou des partis, s'est avéré un problème majeur. Il encourage la perception publique de la politique comme une initiative lucrative, qui entrave la participation des citoyens ordinaires au discours politique démocratique, y compris à travers les contributions aux campagnes susceptibles de soutenir les candidats politiques plus représentatifs.

La dissimulation peut être délibérée : la sous-déclaration des ressources, la tenue de deux comptabilités, des structures de financement parallèles et le détournement des contributions sont des pratiques courantes dans beaucoup de pays. Les partis ne disposant pas d'une démocratie interne importante peuvent permettre à quelques individus de prendre toutes les décisions financières. Dans des cas plus

anodins, les partis n'ont simplement pas les compétences requises pour mettre en place des systèmes de gestion financière. Le sondage *Money in Politics* a trouvé que moins d'un tiers des sondés ont signalé que leur parti disposait d'un système pour gérer les fonds du parti ; un

nombre encore plus petit a signalé que leur parti avait un système d'audit. Un sondage USAID-IFES a trouvé que, sur 118 pays, moins d'un tiers avaient le type de lois de divulgation financière susceptible d'encourager la transparence (USAID 2003).

ENCADRE 6. PRATIQUES DANS QUATRE PAYS : COMMENT L'ARGENT EST-IL DÉPENSÉ ?

Bangladesh : c'est une pratique commune pour les candidats au Bangladesh de dépasser les limites de dépenses. Les travailleurs de campagne sont qualifiés de « volontaire » et les posters sont « sponsorisés par le peuple ». Les comptes rendus financiers soumis ne dévoilent généralement qu'une fraction— le coût de quelques réunions et posters—des vraies dépenses.

Etant donné que les candidats doivent prendre en charge leur propre campagne, ils doivent disposer de sources de recettes indépendantes. Ils comptent souvent sur leurs fonds personnels et commerciaux, mais reçoivent parfois de l'argent ou des prêts de leurs amis et famille. Les personnes interrogées ont signalé que si un candidat n'est pas riche par ses propres moyens ou n'est pas un homme ou une femme d'affaires, il ou elle acceptera des contributions des hommes ou femmes d'affaires et industriels.

Les relations au sein des circonscriptions comportent un coût important pour les candidats. Tous les candidats doivent employer des agents électoraux qui achètent des voix, organisent les événements et créent des réseaux avec les mécènes locaux. En outre, les candidats doivent dépenser de l'argent pour des cadeaux et de la documentation pour les électeurs et mécènes locaux.

Bulgarie : Les sommes les plus importantes de financement électoral proviennent de dons privés et commerciaux. Les partis ne préconisent pas universellement que les candidats doivent contribuer à leur propre campagne, bien que la plupart d'entre eux le fassent. La plupart des candidats estiment que la somme d'argent personnelle apportée n'influence pas leur placement sur la liste du parti. Toutefois, un ancien député a avoué que son parti exigeait une contribution de 5000 BGL de la part des candidats occupant les cinq premières places sur la liste du parti.

On a estimé que les achats de temps d'antenne constituent les dépenses les plus élevées de la campagne. Plusieurs sondés ont fait remarquer que les frais électoraux dépendent fortement de la durée de la campagne et ils se sont prononcés en faveur de la réduction de la durée des campagnes à trente jours à la place de quarante-cinq.

Pérou : les candidats doivent généralement trouver leur propre financement. Ils doivent souvent contracter des prêts personnels auprès des banques et vendre leur propriété pour couvrir les frais électoraux. La plupart des entreprises font des contributions directes aux partis, mais une petite minorité d'entre elles optent pour donner de l'argent directement aux candidats sans passer par la structure du parti. Dans les deux cas les contributions se font anonymement et sans récépissé. Les candidats dépendent de leur famille et amis dans leurs régions pour les aider à financer la campagne.

En général, la plupart des dépenses liées aux campagnes sont destinées aux voyages et aux coûts logistiques et de fonctionnement connexes comme l'essence, l'alimentation et les véhicules. Dans plusieurs districts ruraux, les candidats doivent parcourir de longues distances et un terrain difficile pour arriver à leurs circonscriptions. Une personne interrogée a indiqué qu'en raison d'un manque de ressources et de problèmes logistiques il a pu faire campagne dans seulement 5 des 11 districts de sa province. Toutefois, un pourcentage élevé des personnes interrogées faisant campagne dans les zones urbaines a indiqué que la plupart de leurs dépenses correspondent aux matériels promotionnels comme les prospectus, brochures, posters, panneaux d'affichage et temps d'antenne.

Zambie : la plupart des personnes interrogées ont signalé la possibilité d'offrir de l'argent aux électeurs contre leurs voix. Les voix se vendent entre K5000 et K50000. Les candidats rémunèrent aussi leur agent de campagne, chaque agent touchant généralement environ K20000. Les candidats ont besoin d'établir des bureaux de circonscription pour leur personnel afin d'assurer une « présence » continue dans une région donnée lors d'une campagne. Des bureaux sont créés au niveau régional et provincial et les employés du parti sont affectés à chaque bureau de vote. La coutume veut aussi qu'on fasse des dons aux chefs de tribus.

Les partis politiques en Zambie n'ont droit à aucun financement de l'Etat et doivent obtenir de l'argent de sources alternatives. Une desdites sources est la vente de cartes de membre. Les partis reçoivent aussi des fonds de groupes d'intérêt nationaux et étrangers et de gouvernements étrangers même si ces fonds sont généralement très limités. Les partis organisent aussi des événements destinés à la collecte de fonds. Les leaders des partis d'opposition financent souvent leurs propres partis politiques. Par conséquent, les partis politiques d'opposition durent généralement aussi longtemps que le leader est en mesure de financer son parti. Parmi les autres sources de financement figurent des dons de sympathisants et entreprises. La faiblesse de l'économie limite la possibilité pour les candidats de financer leur propre campagne.

ENCADRE 7. LE NOMBRE AUGMENTE, MAIS LENTEMENT

Selon l'UIP, 111 pays disposent actuellement d'un quelconque système de quota. Même si les quotas ne sont pas toujours respectés, une étude de l'UIP publiée au début de 2006 a trouvé que la plupart des 20 pays ayant atteint le seuil de 30 pour cent de femmes législatrices avaient mis en place un quelconque système de quota. Des progrès considérables ont été réalisés en Afrique et Amérique latine, ce que l'UIP attribue à l'adoption de programmes d'action positive. Le Rwanda, par exemple, a le plus haut pourcentage de femmes parlementaires de tous les pays— presque 50 pour cent.

Source: UIP 2006

ENCADRE 8. DISPOSITIONS JURIDIQUES CONCERNANT LES RESSOURCES AUX AMERIQUES

La Loi de 1990 pour la Promotion de l'Égalité sociale des Femmes du Costa Rica appelle les partis politiques à accroître le nombre de femmes candidates et à allouer des fonds à la formation des femmes et à la promotion de leur participation. A présent, les lois de tous les partis politiques font mention de l'égalité entre les sexes et de l'allocation de fonds à l'émancipation politique des femmes. Certains partis ont réservé un pourcentage spécifique de leur budget de formation aux femmes.

Au Panama, la loi 60 du Code électoral stipule que les partis consacrent au moins 25 pour cent des fonds publics au développement des compétences, dont au moins 10 pour cent serait destiné aux femmes.

La Loi électorale de 1974 au Canada autorise l'inclusion des frais de garde d'enfant dans les dépenses personnelles d'un candidat durant la campagne, mais pas lors du processus d'obtention de candidature initial. La Commission d'enquête du Canada, mettant en évidence la charge inégale de la garde d'enfants pour de nombreuses femmes, a proposé qu'une déduction fiscale soit offerte pour les frais liés à l'obtention de la candidature.

Source : Garcia Quesada 2005 et Ballantine 2003

ENCADRE 9. EL SALVADOR : FINANCEMENT SPÉCIAL RÉSERVÉ AUX MEMBRES FÉMININS DES PARTIS

Au Salvador, le Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (FMLN) envoie de l'argent du budget du parti au Ministère national des Femmes, qui l'utilise pour les rassemblements nationaux des femmes des partis et des formations et consultations avec les femmes. Le parti dispose aussi d'un fonds spécial pour former les femmes membres du parti. Certaines femmes du FMLN travaillent avec le secteur d'affaires pour mobiliser des fonds pour les femmes candidates

Source: Garcia Quesada 2005

Lois de financement électoral: les lois régissant le financement électoral, ainsi que les mécanismes de mise en application, fournissent un cadre important. Elles appartiennent généralement à quatre catégories : obligations d'information, plafonds de dépenses, restrictions concernant les dons et financement public. Toutefois, la mise en application est souvent confrontée à des défis comme les ressources limitées, commissions électorales débordées et cultures d'impunité.

Quotas: un certain nombre de pays applique actuellement des quotas qui garantissent aux femmes un niveau prédéterminé de représentation politique. Ils ont sensiblement augmenté le nombre de femmes députées (voir Encadré 7). Si un certain niveau de financement électoral est une condition préalable pour accéder à des fonctions officielles, l'augmentation de l'accès aux fonds de la part des femmes peut aider à remplir les quotas.

Lois de financement : le financement politique a reçu une attention beaucoup plus réduite que les systèmes de quota, mais certains pays ont adopté une législation pour aider à orienter les ressources vers les femmes. Les mécanismes utilisés comprennent dégrèvements fiscaux, dispositions concernant les dépenses électorales et lignes directrices sur l'utilisation de fonds publics (voir Encadré 8).

Lois des partis : certains partis politiques ont pris leurs propres engagements à l'égard de l'égalité entre les sexes, y compris à travers l'adoption de quotas internes ou en réservant des fonds aux femmes. En Amérique latine, l'adoption générale de quotas a conduit certains partis à allouer des fonds pour fournir aux citoyens des informations sur les quotas, dans le cadre de leur budget d'éducation des électeurs et pour soutenir la création de comités de femmes au sein du parti. Certains stipulent qu'un certain pourcentage des ressources devrait être réservé aux femmes (voir Encadré 9).

Activisme féminin : partout dans le monde les femmes ont créé des comités électoraux et mouvements de la société civile, dont certains sont devenus des défenseurs ardents de la participation politique des femmes. La

question du financement est moins visible. Ces groupes peuvent offrir une expertise sur les souhaits et besoins des femmes candidates et aussi mettre à leur disposition un soutien au développement des compétences, des ressources supplémentaires, des informations sur les activités dans d'autres pays et des occasions de mise en réseau.

Appel à la démocratie : des groupes populaires et certaines personnalités politiques ont pris énergiquement parti pour une démocratie sérieuse et intégratrice, un objectif qui ne pourrait pas être réalisé sans les femmes.

Le PNUD et les programmes de financement électoral

Le financement électoral, même si l'objectif est d'accroître la participation politique des femmes, est une question controversée. En tant qu'organisation multilatérale neutre, le PNUD doit se montrer particulièrement sensible et attentif à l'égard des programmes de financement électoral. Il ne doit pas :

- Être perçu comme essayant d'influencer la politique nationale ;
- Offrir un soutien financier direct susceptible d'être interprété comme un don politique ; ou
- Soutenir le financement d'activités allant à l'encontre de la législation nationale ou des normes internationales de bonne gouvernance (comme l'achat de nominations, même s'il s'agit d'une pratique courante).
- Un programme de soutien aux femmes candidates devra sans doute s'intégrer aux partis politiques qui appuient les candidates. Le PNUD peut courir le risque d'être accusé de favoritisme politique, notamment s'il s'agit de faire le choix de traiter avec les femmes de certains partis plutôt que d'autres. (Pour une discussion plus approfondie du travail des partis, voir la publication du PNUD *A Handbook on Working with Political Parties*) (PNUD, ND).

Les risques supplémentaires proviennent du rôle de l'argent dans la politique, eu égard aux preuves considérables que le financement peut miner la démocratie et alimenter la corruption. En s'associant au financement électoral, le

PNUD pourrait être vu, à tort ou à raison, comme contribuant à ces problèmes. Plusieurs lignes directrices générales s'appliquent à l'analyse des options d'aide à l'accès des femmes au financement des campagnes :

- Les programmes seront formulés en termes de promotion de l'égalité entre les sexes ;

ENCADRE 10. BAHREIN : ÉVALUER LES OPTIONS DE SOUTIEN DES FEMMES CANDIDATES

Les femmes de Bahreïn ont accédé au droit de vote et au droit de se présenter aux élections en 2002. Lors des élections qui ont eu lieu peu de temps après, 31 femmes se sont présentées aux élections municipales et 8 à des sièges parlementaires. Des candidates parlementaires, 2 sont allées au deuxième tour mais n'ont pas gagné de sièges.

Pour les élections de 2002, le PNUD et le Conseil suprême des Femmes ont collaboré pour former les femmes leaders aux compétences pouvant les aider à devenir candidates, lobbyistes ou directrices de campagne. Des réseaux de la société civile ont été créés entre les leaders sunnites et chiites pour aider à promouvoir de nouvelles façons de considérer les femmes politiques, étant donné la prédominance de croyances religieuses conservatrices et les journalistes ont été formés pour présenter les questions des femmes.

Pour les élections à Bahreïn en 2006, le PNUD a étudié plusieurs options de mécanismes de financement pour soutenir les femmes candidates. La première était la création d'un réseau d'organisations de la société civile pour gérer des fonds originaires du PNUD, un peu comme Emily's List. Il s'agit d'une approche plus longue mais qui développerait les compétences de la société civile nationale et protégerait le PNUD sur le plan politique en l'éloignant de la répartition des fonds.

Une deuxième option consistait à mettre en place un fonds public à travers le Ministère de la Justice. Ceci, associé à une loi à l'étude sur le financement par des fonds publics, pourrait aider à créer des incitations pour les associations politiques (Bahreïn n'a pas de partis). La loi à l'étude pourrait éventuellement comporter des incitations visant spécifiquement à accroître le nombre de femmes candidates. Une troisième option était de travailler à nouveau avec le Conseil suprême des femmes même si cela signifie un profil plus public pour le PNUD et une participation réduite de la société civile.

Le PNUD a apporté à chaque femme candidate un soutien équivalent à USD8000 sous forme d'accès aux services d'imprimerie, frais d'accueil, transport et ressources de recherche et de formation. Vingt-trois candidates ont eu recours à l'aide du PNUD. Dix-huit femmes figuraient parmi les 220 candidats aux élections parlementaires et cinq femmes se sont présentées aux élections municipales. Une seule femme a été élue au parlement (il s'agit d'une des deux femmes qui sont allées au deuxième tour en 2002) — mais en devenant la première femme parlementaire elle a créé un précédent historique.

ENCADRE 11. QUESTIONS DELICATES : ACHAT DE VOIX

On peut penser que l'achat de voix fait automatiquement partie de la catégorie de la « mauvaise gouvernance ». Toutefois, il est accepté et même pris en compte parmi les frais électoraux dans plusieurs pays. Il constitue un exemple des types de questions que les programmes de financement électoral pourraient avoir du mal à négocier.

Selon le sondage Money in Politics (Bryan et Baer 2005), l'achat de voix est une pratique mal définie qui fait partie d'un continuum, allant des pots-de-vin aux projets de développement des circonscriptions en passant par les promesses électorales dans sa forme la plus inoffensive. Plusieurs personnes interrogées ont décrit l'achat de voix comme étant essentiel au tissu social et politique de leur pays et légitime lorsqu'il s'agit d'offrir à une communauté des services autrement indisponibles. Cela pourrait inclure l'installation de pompes à eau ou l'approvisionnement en médicaments. En Tanzanie, les candidats peuvent légalement faire des cadeaux aux membres de leur circonscription avant les élections.

Bien évidemment, le PNUD ne peut pas se mêler à des choses illicites, immorales, violentes ou constituant un déni des droits humains, mais un programme de financement électoral destiné aux femmes pourrait soulever des questions comme : « devrait-on demander aux femmes de ne pas prendre part à des pratiques qui semblent en marge de la conduite de campagnes propres si cela signifie qu'elles ne pourront pas concourir de manière efficace ? »

Pour obtenir des réponses appropriées, il faudra disposer de directeurs de programme compétents. Une fois une norme adoptée, elle doit être publiquement expliquée et appliquée de façon uniforme.

- La mission du PNUD est le développement des compétences et non pas l'appui des candidatures ;
- Le programme comportera une justification claire, bien documentée. Si des candidates individuelles y participent, le processus de sélection sera transparent et expliqué publiquement ;
- Avant la mise en oeuvre, la planification des programmes devra identifier les risques politiques potentiels et faire les préparatifs requis pour les gérer ou les éviter ; et
- Une attention devra être accordée à la répartition du soutien, même au-delà des partis ou idéologies politiques. Par exemple, les Programmes d'action positive ont été critiqués dans certains cas pour avoir porté au pouvoir des femmes—

notamment des femmes de l'élite ou ayant des relations étroites avec les centres de pouvoir sociaux ou politiques—ne défendant pas les membres de leurs circonscriptions, les droits de la femme ou les objectifs de développement humain plus larges. Par conséquent, on perd ainsi l'occasion de démontrer la valeur de la participation politique des femmes.

En règle générale, le soutien direct aux femmes candidates sera plus viable dans des pays stables ayant des traditions démocratiques établies, un nombre raisonnable de partis, un niveau de corruption entre moyen et faible et un discours politique relativement équilibré. Le soutien direct pourrait comprendre des activités comme la formation de candidates aux compétences de mobilisation de fonds et la fourniture de biens et de services nécessaires pour mener campagne.

Dans les pays ayant une vie politique plus complexe ou controversée—où le PNUD court plus de risques d'être accusé d'ingérence—l'organisation devrait jouer un rôle plus indirect. Cela pourrait comprendre des activités telles que l'utilisation de voies traditionnelles comme les groupes de femmes parlementaires ou le soutien aux organisations non gouvernementales de femmes (cf. Encadré 10 pour un exemple des différents mécanismes de financement pris en compte par le PNUD à Bahreïn).

Lignes directrices de base pour la conception de programmes

Les programmes du PNUD devraient appliquer les principes d'appropriation nationale, participation intégratrice, transparence, reddition de comptes et partenariat, y compris dans le cadre de la réforme de l'ONU.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EST UN OBJECTIF DE TOUS LES PROGRAMMES DU PNUD...

La réalisation de l'égalité entre les sexes est une priorité institutionnelle centrale qui s'inspire de ces principes et qui devrait être considérée comme un objectif de tous les programmes. Ceci est compatible avec la politique du PNUD en matière d'intégration du genre, qui préconise « la prise en compte des questions de genre dans toutes les activités

Par le passé, le soutien du PNUD aux élections avait tendance à être guidé par des événements, mais ces dernières années, une importance croissante a été accordée aux liens entre les élections et le contexte politique, social et économique plus large afin d'effectuer des changements transformationnels à plus long terme.

politiques, programmatiques, administratives et financières des procédures organisationnelles, contribuant ainsi à une transformation organisationnelle profonde ».

L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DOIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS NOTRE DÉFINITION DE LA POLITIQUE...

L'intégration du genre dans les processus électoraux implique non seulement l'augmentation du nombre de femmes aux postes élus, mais aussi le changement de la manière de définir la politique afin que le soutien à l'égalité fasse partie intégrante des institutions et pratiques. Le genre et les préoccupations des femmes doivent figurer dans tous les aspects du système électoral y compris les règles et politiques, la gestion et l'administration, la politique des partis et la sélection des candidats, la mobilisation et la répartition des ressources, l'analyse des parties prenantes, la délimitation des frontières, le scrutin et le décompte des voix, les résultats des élections et l'analyse post-élections. Cela peut impliquer l'utilisation de données ventilées par sexe pour identifier les lacunes en matière d'égalité entre les sexes ; l'allocation correspondante de ressources et de compétences ; et le suivi des progrès à l'aide d'indicateurs assez sensibles pour capter les impacts différents sur les hommes et les femmes.

L'INTÉGRATION DU GENRE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE PROGRAMMES AXÉS SUR LES FEMMES...

Le danger de l'intégration, c'est que si le genre est intégré dans tous les domaines, il n'incombe à personne en particulier. Donc, le processus nécessite aussi bien l'intégration qu'une attention concertée aux préoccupations spécifiques

des femmes. Cela peut comprendre des programmes, un personnel et un budget séparés. Un personnel très compétent ayant des aptitudes prouvées en matière d'intégration du genre doit contribuer à l'analyse des besoins et à la conception des programmes. Les deux processus impliqueront des consultations avec les parties prenantes hommes et femmes, afin que les perspectives des femmes soient clairement visibles dans les résultats.

Deux approches : court ou long terme : il existe deux voies de soutien aux programmes de financement électoral destinés aux femmes. Elles peuvent être examinées ensemble ou séparément. Les programmes à court terme peuvent être liés à des élections ou à des événements électoraux donnés. Ils peuvent profiter de la dynamique d'une élection, tout en ayant le potentiel d'influencer les objectifs à plus long terme de faire respecter les droits politiques des femmes. Toutefois, il se pourrait que cette approche ne contribue pas considérablement à



« Tandis que les données quantitatives révéleront probablement des modèles d'inégalité, les données qualitatives risquent de déceler certaines subtilités des questions à aborder. »



la transformation des structures excluant les femmes de la politique. Les programmes à long terme considèrent la participation politique des femmes dans son ensemble, y compris les systèmes, processus et pratiques qui doivent tenir compte de l'égalité entre les sexes. Ces programmes pourraient disposer d'une ligne budgétaire pour soutenir le financement électoral des femmes, et d'autres pourraient par exemple être liés au développement des compétences des femmes parlementaires, au soutien aux groupes de femmes parlementaires, à la formation des femmes leaders et à l'assistance aux mouvements de plaidoyer politique des femmes.

Par le passé, le soutien du PNUD aux élections avait tendance à être guidé par des événements, mais au cours de ces dernières années, une importance croissante a été accordée aux liens entre les élections et le contexte politique, social et économique plus large afin d'effectuer des changements transformationnels à plus long terme. Cette approche—connue comme

l'approche des programmes axée sur le « cycle électoral » — est tout à fait compatible avec l'intégration du genre.

Formuler un programme

PREMIERE ETAPE : EVALUATION

Une évaluation initiale fournira des données qualitatives et quantitatives sur les femmes en politique (voir Encadré 12 sur la réalisation d'évaluations et d'autres activités à partir d'une perspective de genre). Tandis que les données quantitatives révéleront probablement des modèles d'inégalité, tels que le nombre inférieur de sièges parlementaires ou de fonds de campagne à la disposition des femmes, les données qualitatives risquent de déceler certaines des subtilités des questions à aborder, par exemple quels types de stéréotypes ou de barrières psychologiques les femmes trouvent les plus difficiles à surmonter ou quelles sont les dépenses les plus difficiles à couvrir (par exemple la garde des enfants).

L'évaluation devra peut-être analyser certains ou tous les éléments suivants. Les questions offrent des directives générales et ne sont pas exhaustives.

Le cadre juridique ou politique

- Quelles questions politiques et juridiques le PNUD doit-il comprendre afin de protéger son mandat multilatéral - y compris les interdictions éventuelles sur le financement par les groupes étrangers ?
- Quelle est la culture politique actuelle—favorise-t-elle la diversité et l'inclusion, ou le pouvoir est-il principalement détenu par quelques personnes ?
- Quelles sont les perceptions nationales et internationales (y compris celles des femmes) des antécédents en matière de démocratie et de droits des femmes?

- Existe-t-il des dispositions constitutionnelles précisant les droits juridiques et politiques des femmes ?
- Y a-t-il une discrimination légalisée ?
- Le gouvernement est-il signataire de la CEDEF et d'autres instruments internationaux ou régionaux pour la promotion de l'égalité entre les sexes ? Dans l'affirmative, ces instruments ont-ils été ratifiés ou adoptés au niveau national ?
- Existe-t-il un mécanisme de promotion des femmes ou des politiques en faveur de l'égalité entre les sexes ?
- Les données publiques standards sont-elles ventilées par genre ?
- Existe-t-il des processus législatifs spécifiques qui ont été influencés par les femmes ?
- Cette information peut-elle être utile pour promouvoir la participation accrue des femmes dans le domaine politique ?
- Y a-t-il des circonscriptions ou groupes sociaux particuliers qui soutiennent plus - ou moins - la participation politique des femmes ?
- Quelles sont les relations entre les circonscriptions et les femmes politiques actuelles ?

Les femmes dans l'économie

- Quels sont les principaux écarts entre les sexes dans l'emploi et l'éducation ?
- Y a-t-il une forte concentration de femmes dans l'économie formelle ou informelle, l'agriculture ou l'industrie ?
- Quel est le panorama général de l'accès des femmes aux ressources ?
- Y a-t-il des liens potentiels vers de nouvelles ressources ?
- Les femmes sont-elles impliquées ou peuvent-elles être impliquées dans leur identification ?

Les femmes dans la politique

- Quelle est la proportion actuelle de femmes dans les trois branches de gouvernement ?
- Quelles tendances ont-elles été observées ?
- Existe-t-il des quotas pour la branche législative, au sein des partis ou pour d'autres structures politiques ?
- Quelles fonctions les femmes occupent-elles dans les ministères, commissions parlementaires, principaux partis politiques, etc. ?
- Combien de femmes occupent-elles des postes de direction ?
- Selon les femmes et les hommes quels sont les facteurs ayant une incidence sur leur(s) rôle(s) politique(s) et de direction ?

ENCADRE 12. CONCEPTS PRINCIPAUX POUR LA PLANIFICATION ET L'ÉVALUATION DU TRAVAIL SEXOSPÉCIFIQUE

Les concepts de base suivants peuvent s'avérer utiles pour la formulation et le suivi d'un programme sur le genre et le financement électoral.

Mécanismes d'évaluation du genre : ils identifient des différences entre les femmes et les hommes en terme de perceptions, d'attitudes, d'opportunités, d'accès aux ressources et à la prise de décisions. Ils captent la manière dont les programmes et politiques influent sur les appréhensions sociales de ce que c'est que d'être une femme ou un homme, ainsi que les relations entre les sexes dans les ménages, la communauté, l'économie et au-delà. Les évaluations de l'impact sexospécifique suivent les impacts positifs et négatifs d'un projet donné sur les relations entre les sexes afin que les conclusions puissent avoir un apport pour le projet et les politiques générales en matière de genre.

Planification du genre : prise en compte des questions de genre à chaque étape d'un projet ou programme. Une analyse de genre est utilisée pour guider la planification, y compris à travers la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. L'analyse de genre facilite l'utilisation stratégique des connaissances et compétences distinctes des hommes et des femmes, ce qui peut améliorer la durabilité à long terme des interventions.

Audits de genre : ils évaluent si le travail d'une institution contribue à l'égalité entre les sexes. Ils mettent l'accent sur les conditions créées pour parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, les initiatives mises en œuvre pour atteindre ces buts, les perceptions des personnes impliquées et les recommandations pour leur amélioration. Dans le cadre du projet de financement électoral, ils peuvent être menés sur les principaux partis politiques par exemple.

Budgets de genre : il s'agit d'un outil analytique pour ventiler les budgets et déterminer les effets des politiques de dépenses et de recettes sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Ils peuvent être utilisés pour déterminer les modèles de financement électoral—par exemple, en examinant la collecte et la distribution de contributions au sein des partis politiques.

- Quelle est la perception publique générale des résultats obtenus par les femmes politiques ?
- Quelle est la perception publique générale des femmes et des questions comme leur éligibilité, capacité de direction, vulnérabilité à la corruption, etc. ?
- Quelles sont les principales organisations féminines et sur le genre ? Défendent-elles énergiquement les droits politiques des femmes ?
- Ont-elles (ou d'autres groupes - organisations universitaires ou sur les droits humains par exemple) mené des recherches sur la participation politique des femmes ?

Le système et les processus électoraux

- Quel type de système électoral (la méthode utilisée pour traduire les voix en sièges ou circonscriptions) est-il en place ?
- Dans quelle mesure a-t-il tendance à répartir ou à concentrer le pouvoir ?
- Cela a-t-il eu une incidence sur la participation politique des femmes et dans l'affirmative, comment ?
- Les candidats indépendants peuvent-ils présenter leur candidature ?
- Quels sont les modèles existants de financement électoral : public - privé, urbain - rural, licite- illicite, etc. ?
- Quel est le degré de transparence dans le financement électoral ?
- Y a-t-il des lois qui régissent le financement électoral et dans l'affirmative qui se charge de leur mise en œuvre ? Y a-t-il des dispositions en matière de genre ? Quels sont les antécédents en matière de mise en œuvre ?



- Quel est le calendrier pour les prochaines élections—locales, régionales et nationales et pour les branches exécutive et législative ?
- Quels sont d'après les femmes les points d'entrée les plus efficaces vers la participation politique ?
- Certaines élections sont-elles plus faciles à gagner que d'autres ?
- Certaines peuvent-elles avoir un plus grand impact sur la promotion des femmes ?
- Quel est le rôle des médias dans les campagnes ?

Elections antérieures

- Quels gains ou pertes les femmes ont-elles obtenus en tant qu'électrices et candidates ?
- Quels défis et opportunités se présentent-ils aux femmes ?
- Quelles leçons ont-elles apprises ?
- Qui a financé les activités des femmes et quel impact ont-elles eu ?
- Combien d'argent ont-elles mobilisé ? Le montant était-il supérieur ou inférieur au montant requis ?

« Les stratégies de mise en œuvre des programmes devraient préciser les délais et engagements financiers ; détailler toutes les activités et responsabilités et définir clairement les mécanismes de compte rendu, le cadre de suivi et les indicateurs. »

- Avaient-elles des besoins particuliers auxquelles elles n'ont pas pu répondre ?
- Les femmes ont-elles eu un accès équitable aux médias ?
- Ont-elles eu un accès équitable à leurs circonscriptions ?
- L'utilisation de l'égalité entre les sexes ou des droits des femmes comme thème de campagne a-t-elle produit des succès ?
- Quels groupes, le cas échéant, se sont faits entendre en soutenant ou en s'opposant éngiquement aux campagnes des femmes ?
- Peut-on apprendre des expériences électorales du PNUD dans d'autres pays ou des expériences d'autres organisations internationales ou nationales ?
- Que coûteront les campagnes électorales ?
- Les femmes trouveront-elles certains besoins liés aux campagnes plus difficiles à financer que d'autres ?
- Quelles compétences liées au financement électoral (mobilisation de fonds, gestion financière, etc.) devront-elles être développées ?
- Quelles sont les sources de financement existantes et potentielles, tant publiques que privées, y compris les sources non monétaires comme du temps d'antenne gratuit ?
- Y a-t-il des groupes travaillant déjà sur le thème du financement électoral des femmes candidates ? Que financent-ils ? Le programme du PNUD peut-il s'inspirer de ces initiatives ?
- Quels points d'entrée optimiseront-ils l'utilisation des ressources ? Le programme

PHASE 2 : CONCEPTION DES PROGRAMMES

En général, les stratégies de mise en œuvre des programmes devraient préciser les délais et engagements financiers, détailler toutes les activités et responsabilités et définir clairement les mécanismes de compte rendu, le cadre de suivi et les indicateurs (voir Encadré 13). S'inspirant de l'analyse de genre plus générale ci-dessus, un programme de financement électoral rendra compte notamment des questions suivantes :

- Quels sont les candidats réels et potentiels ?
- En travaillant avec les candidats, le PNUD doit-il faire des distinctions sur la base des agendas politiques ? Par exemple, doit-il aider les femmes candidates qui soutiennent des traditions portant atteinte à et désavantagent les femmes ? (Voir *A Handbook on Working with Political Parties*, UNDP, ND, pour une discussion plus approfondie sur le choix de travailler avec certains ou l'ensemble des candidats).
- Les candidates sont-elles largement représentatives des femmes du pays ou appartiennent-elles généralement à un groupe (comme l'élite) ? Certains groupes majeurs sont-ils entièrement absents ? Le PNUD peut-il encourager les partenaires nationaux à réduire ces écarts ?
- Quels coûts les candidates femmes encourront-elles pendant le processus d'obtention de candidature ?

ENCADRE 13. SUIVI ET EVALUATION— UN MOT SUR LES INDICATEURS

Un cadre de suivi et d'évaluation sensible au genre utilisera des données ventilées par sexe pour mesurer les progrès en matière d'accès et d'utilisation du financement électoral par les femmes. Deux types d'indicateurs peuvent être inclus :

Indicateurs de processus qui captent les informations suivantes : ressources financières pour le soutien général des élections, part des allocations aux campagnes des femmes dans l'ensemble des allocations électorales, nombre de séances de formation destinées aux femmes candidates, couverture médiatique pour les femmes et l'ensemble des candidats, besoins en transport, services de garde d'enfant, coûts administratifs des campagnes, etc.

Indicateurs d'impact qui aident à montrer les effets des investissements dans les femmes candidates. Ils comprennent les éléments suivants : nombre de femmes ayant démontré un intérêt à se porter candidates à des sièges électoraux, niveau d'articulation des questions féminines et de genre dans les plates-formes électorales et messages médiatiques, nombre de partis politiques disposés à sponsoriser des femmes candidates, nombre d'organisations de la société civile soutenant les femmes candidates, types de questions soulevées par les électeurs en matière de prise en compte du genre, nombre de candidats masculins articulant des questions féminines ou de genre, nombre de partis politiques ayant des quotas volontaires, nombre de femmes candidates remportant des élections et nommées au sein des commissions parlementaires clés et changements notés dans les discours parlementaires et la gestion des affaires parlementaires.

« La structure budgétaire variera en fonction de la conception du programme—court ou long terme, projet autonome ou composante d’une stratégie d’assistance électorale plus large. »

devrait-il travailler sur des voies parallèles, comme le développement des compétences des candidats individuels et le plaidoyer en faveur d’une commission électorale renforcée, par exemple ?

- Quel sera le lien entre le programme de financement et les autres initiatives d’assistance électorale, y compris celles se produisant le jour des élections ?
- Le programme devrait-il inclure une analyse post-élection pour guider les activités des prochaines élections, ainsi que des séances pour partager les leçons du processus électoral ?

PHASE 3 : PROGRAMMATION BUDGETAIRE

La structure budgétaire variera en fonction de la conception du programme — court ou long terme, projet autonome ou composante d’une stratégie d’assistance électorale plus large. Toutefois, les budgets seront composés comme suit :

- Lignes spécifiques et visibles destinées à contrebalancer les déséquilibres entre les sexes ; et
- Outils de suivi du genre démontrant au fur et à mesure de la mise en oeuvre, la manière dont les hommes et les femmes profiteront des ressources allouées, y compris en termes de réduction des inégalités.

Quelques résultats potentiels

Les programmes viseront à obtenir certains ou tous les résultats suivants :

- Plus de femmes placées plus haut sur les listes électorales ;

- Plus de femmes élues ;
- Plus de femmes occupant des postes de direction ;
- Le financement des campagnes des femmes s’accroît ;
- La réforme du financement électoral fait mention explicite de l’équité entre les sexes dans la distribution de fonds publics ;
- Les leaders des partis expriment plus de soutien public pour les femmes candidates ;
- La plupart des femmes politiques et activistes sont disposées à plaider en faveur du financement comme étant essentiel à l’accroissement de la participation politique des femmes ;
- Les préoccupations des femmes, y compris leurs besoins financiers sont visibles dans l’ensemble du cycle électoral ;
- Les accomplissements sont accompagnés d’une planification à long terme pour l’autonomisation politique des femmes, afin de déplacer la portée du soutien aux événements électoraux vers la transformation à plus long terme des structures, pratiques et processus ayant exclu les femmes de la politique ; et
- Le processus offre aux femmes un espace pour commencer à remettre en cause les structures du pouvoir, y compris l’organisation et la gestion des partis, le fonctionnement et la gestion des parlements et la génération et répartition des ressources destinées au financement politique.



Points d'entrée pour la promotion des femmes dans les campagnes et les élections

Les points d'entrée pour les programmes de financement électoral des femmes devront être recherchés au sein des pays et systèmes politiques respectifs. La section suivante offre quelques idées générales à étudier et adapter le cas échéant. Elles peuvent être appliquées individuellement ou collectivement.

Formation de candidats : il se pourrait que les femmes candidates, en plus de lutter contre les stéréotypes de genre ou les perceptions négatives à l'égard des femmes dans les postes de pouvoir, soient en train de faire œuvre de pionnière en essayant de devenir la première femme à occuper un siège donné. Elles doivent parfois se montrer

plus compétitives que les hommes pour gagner. Des types de formation différents ont été offerts aux femmes candidates pour affiner leurs compétences en art oratoire, planification des campagnes, etc. Des efforts plus spécifiques de développement des compétences pourraient porter sur la mobilisation de fonds ou la gestion financière.

ENCADRE 14. AMÉRIQUES : LES LEADERS S'ENGAGENT À L'ÉGARD DE LA RÉFORME DU FINANCEMENT POLITIQUE

En mars 2003, le Conseil des Présidents et Premiers ministres des Amériques s'est mis d'accord sur une déclaration de grande portée en matière de financement politique. Elle se réfère aux six principes suivants tous susceptibles de soutenir l'égalité entre les sexes :

- **Promouvoir une plus grande représentativité et responsabilité des partis politiques.** Dans leurs fonctions de représentation et de participation, les partis politiques doivent avoir accès à des ressources adéquates pour fonctionner de façon efficace et conforme à l'éthique
- **Assurer une concurrence électorale efficace.** Les partis et candidats doivent avoir la possibilité équitable de promouvoir leurs idées : l'accès aux médias et aux ressources adéquates est crucial. Il conviendra de s'attaquer aux avantages injustes en faveur des candidats sortants et d'interdire l'utilisation de ressources étatiques non disponibles à l'ensemble des candidats.
- **Promouvoir l'égalité politique et la participation citoyenne.** Les citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, doivent avoir une opportunité égale de participer au processus politique et de soutenir les candidats ou partis de leur choix. Les contributions financières constituent une forme de soutien légitime. Il conviendra de remédier aux inégalités liées au genre, à la race, à l'ethnicité ou à la marginalisation des populations. Le principe « Une personne égale une voix » doit être préservé.
- **Préserver l'intégrité du processus électoral à travers la transparence.** Les électeurs doivent être au courant des ressources et du soutien dont disposent les candidats et les partis et être habilités à voter en tant que citoyens autonomes et informés, sans subir une quelconque pression, intimidation ou séduction sous forme de bénéfices économiques.
- **Accroître la reddition de comptes et éliminer la corruption.** Les élus doivent représenter l'ensemble des membres de leur circonscription sans dépendre financièrement d'un petit nombre d'entre eux. Les dons ne doivent pas être utilisés pour acheter l'accès aux hommes et femmes politiques ou aux fonctionnaires, des faveurs personnelles (contrats, avantages fiscaux, etc.), ou des faveurs politiques.
- **Renforcer l'état de droit et la capacité de mise en application.** Il faut donner des garanties en ce qui concerne la justice rapide et la fin de l'impunité dans les cas d'abus de fonds politiques. La mise en application des lois et règlements sur les finances politiques nécessite la présence d'autorités de surveillance indépendantes et un système de sanctions efficace pour mettre fin à l'impunité.

Source : International IDEA 2003

Formation des défenseurs : plusieurs femmes sont déjà des défenseurs ardents de la participation politique des femmes. Ces femmes proviennent d'organisations de différents types, y compris les groupes de femmes, organisations des droits humains et commissions de femmes parlementaires. La formation et le plaidoyer peuvent aider à créer une conscience et des connaissances accrues du financement électoral en tant que moyen d'accroître la participation politique, rapprocher de nouveaux réseaux et éventuellement mobiliser de nouvelles ressources pour les femmes candidates.

Formation des médias : fournir des informations aux journalistes sur les aspects du financement électoral liés au genre pourrait les encourager à exposer publiquement les problèmes auxquelles sont confrontées les femmes candidates, à suivre les engagements en matière de genre pris par les partis et leaders politiques et à rendre compte des progrès (ou du manque de progrès) réalisés par les femmes.

Réseaux : eu égard à l'accès plus limité des femmes aux types de réseaux politiques, commerciaux et autres qui offrent un financement électoral, les programmes pourraient aider les femmes candidates à développer les compétences requises pour établir de nouveaux liens voire créer de nouveaux réseaux, en suivant le modèle d'Emily's List.

Soutien direct : dans les pays plus pauvres et notamment lors des élections locales sans doute, les femmes candidates peuvent manquer d'outils de campagne les plus rudimentaires. La fourniture directe de biens et services, comme en Éthiopie (cf. Incitations ci-dessous) et à Bahreïn (voir Encadré 10) peut être justifié, en veillant à éviter la perception qu'ils représentent des contributions de campagne.

Recherche : les modèles de financement électoral et de dépenses des partis politiques sont notoirement difficiles à définir et le genre est une question quasi-invisible. La recherche sur le financement électoral pour les femmes pourrait mettre en évidence les facteurs en jeu dans les pays respectifs et soutenir aussi bien les programmes de financement potentiels que ceux poursuivant les buts globaux d'aug-

Les experts du financement électoral mettent en garde contre les réformes trop précipitées ou idéalistes. Par exemple la limitation des dons peut être plus pragmatique que l'interdiction catégorique du financement privé, même si elle ne garantit pas sur le champ une répartition plus équitable des ressources.

mentation de la participation politique des femmes et de renforcement de la gouvernance démocratique. Il pourrait aussi aborder la visibilité du thème en sollicitant la participation des groupes de femmes nationaux, comités politiques et universitaires.

Réforme du financement électoral : il existe un besoin urgent de réformer le financement électoral dans plusieurs pays, aussi bien en termes de législation de base que de mécanismes de mise en application (voir Encadré 14 pour un exemple de consensus de haut niveau sur les types de réforme requis en Amérique latine). Le PNUD pourrait préconiser l'insertion de considérations sur le genre, y compris en encourageant la participation des femmes à l'élaboration de l'agenda pour la réforme. Les femmes moins redevables aux sources de financement existantes pourraient offrir des perspectives indépendantes ou seraient disposées à mobiliser l'opinion publique pour soutenir les réformes qui remettent en cause le statu quo.

Les experts du financement électoral mettent en garde contre les réformes trop précipitées ou idéalistes. Par exemple, la limitation des dons peut être plus pragmatique que l'interdiction catégorique du financement privé, même si elle ne garantit pas sur le champ une répartition plus équitable des ressources. Il faudrait peut-être du temps pour créer un consensus viable entre les partis ou autres forces politiques sur la définition d'un financement souhaitable et son mode de répartition, y compris à travers des moyens tenant compte du genre. Les femmes doivent participer à ce processus et seront peut-être mieux placées pour le faire grâce aux compétences acquises en matière de mobilisa-

tion de fonds, de négociation et de plaidoyer pour leurs droits politiques.

Incitations : plusieurs pays ont fait l'expérience des incitations destinées à encourager les partis à désigner davantage de femmes (voir aussi Encadré 15). Le Timor oriental offre plus de temps d'antenne aux partis ayant des femmes candidates. En Ethiopie, les organisations internationales ont fourni collectivement un fonds commun comportant une dotation de biens et services à l'intention des partis et candidats individuels durant les élections de 2005. Les partis appuyant des femmes candidates ont reçu une dotation supplémentaire.

Systèmes électoraux : certaines options réduisent les coûts et soutiennent l'intégration, offrant des possibilités plus accessibles aux femmes candidates. Des occasions de promouvoir ces systèmes pourraient se présenter lors des réformes politiques, ou dans les pays post-crise créant de nouvelles structures de gouvernance.

ENCADRE 15. FRANCE: UN LIEN ENTRE LA PARITE ET LES FINANCES PUBLIQUES

Le principe français de parité requiert que 50 pour cent des candidats sur les listes des partis soient des femmes. Il couvre les élections pour le Parlement européen, l'Assemblée nationale et les assemblées provinciales et municipales (à l'exception des communes ayant moins de 3 500 habitants).

Le principe de parité est lié à des sanctions en matière de finances publiques. Lorsque l'écart entre le nombre de candidats de l'un ou l'autre sexe dépasse deux pour cent du total, les sanctions sont appliquées et deviennent de plus en plus strictes en fonction de la taille de l'écart.

Commissions électorales : les organes de gestion électorale sont ceux qui surveillent le plus souvent la réglementation du financement électorale (parmi les autres options on trouve les départements gouvernementaux et agences

réglementaires spéciales). La réglementation porte généralement sur les candidats plutôt que sur les partis politiques. Le plaidoyer et la sensibilisation peuvent aider à assurer l'application équitable des lois pour les femmes et les hommes et l'obtention par les femmes des ressources qui leur sont dues—par exemple dans le cadre des programmes de financement public.

ENCADRE 16. RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLIMINATION DES OBSTACLES

A l'occasion du Forum interaméricain de 2003 sur les Partis politiques, organisé par l'Organisation des États américains (OEA), un séminaire a étudié si le financement est réellement un obstacle à la participation politique des femmes. Il a fait les recommandations suivantes :

- Le financement politique et l'égalité entre les sexes ne sont pas des variables indépendantes les unes des autres. Toute analyse doit être étroitement liée aux régimes électoraux, systèmes de partis et formes de gouvernement.
- La participation politique des femmes doit être vue comme un processus à étapes multiples. Il est important d'illustrer la manière dont les questions de financement influent sur chaque étape du processus— de la première étape, être une citoyenne éligible à se porter candidate à une fonction politique, à l'étape finale d'assumer une fonction politique— et les mesures correctives susceptibles de promouvoir un plus grand équilibre entre les sexes.
- Le financement doit être étudié dans des termes dépassant une simple interprétation monétaire. Les coûts cachés ou indirects, les contributions en nature, les microcrédits et le capital d'amorçage sont tout aussi importants que les flux importants d'argent.
- Le succès d'Emily's List démontre que la nature pluridimensionnelle et diverse des obstacles à la participation politique des femmes nécessite une hiérarchisation des domaines nécessitant une attention. Une telle hiérarchisation permettra l'utilisation efficace des ressources limitées et en optimisera l'impact. Aux États-Unis par exemple on a décidé d'aborder le problème du financement à l'aide d'une stratégie de soutien financier précoce. Dans d'autres pays, les priorités pourraient inclure l'intégration des femmes dans les structures de liste bloquée, la résolution des distorsions réglementaires ou la promotion du recrutement de femmes leaders.
- Il est aussi pertinent d'étudier de façon plus approfondie l'antipathie ou le manque d'intérêt apparent de certaines femmes pour les activités politiques. Des interviews et études préliminaires menées aux États-Unis, au Canada et en Amérique latine démontrent que ces sentiments pourraient aussi constituer un facteur d'explication important pour le faible taux de participation des femmes.
- Il conviendra de faire ressortir la valeur des campagnes de motivation et de sensibilisation pour les femmes dans le domaine politique... beaucoup de femmes ne participent au processus politique que lorsqu'elles reçoivent la motivation externe pour le faire.

Réforme interne des partis politiques : l'étude *Money in Politics* (Bryan et Baer 2005) a démontré que la moitié des 22 pays sondés ont cité le manque d'organisation dans les partis politiques comme étant le plus grand problème pour le parti. La confusion et la transparence limitée qui peuvent en résulter peuvent créer des difficultés pour les femmes lorsqu'il s'agit d'identifier la manière dont l'argent est dépensé et les bénéfices éventuels qu'elles en tirent. Le travail de plaidoyer et de développement des compétences peut soutenir les initiatives de réforme au sein des partis ou entre eux, tout en créant une conscience accrue de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes. Des initiatives spécifiques pourraient cibler la prise de décisions transparente, la mise en place de systèmes comptables, un accord sur des codes de conduite et des statuts ou constitutions révisés des partis. Il peut y avoir des possibilités pour l'intégration des dispositions de genre dans toutes ces initiatives.

Partenaires potentiels : qui d'autre pourrait s'engager ?

Comme c'est le cas des autres programmes du PNUD, ceux qui soutiennent le financement électorale pour les femmes doivent mettre l'accent sur la coopération et la participation. Étant donné les sensibilités politiques potentielles liées aux campagnes électorales, des partenariats forts avec des organisations nationales et internationales peuvent s'avérer particulièrement cruciaux en aidant à créer un consensus de soutien, accroître l'impact des programmes, mettre en relation différents types de compétences et mettre en commun les ressources.

Il conviendra d'être très attentif aux affiliations individuelles des partenaires car elles peuvent également avoir des ramifications politiques. Par exemple, le PNUD peut avoir l'intention de travailler avec les femmes candidates à travers l'échiquier politique, tandis que certaines

Source: OAS 2003

agences internationales seraient seulement disposées à travailler avec les candidates des partis ayant une orientation donnée.

Au niveau national les partenaires comprennent :

- **Partis politiques**, comme les sponsors les plus courants des candidates femmes ;
- **Groupes parlementaires**, qui peuvent être disposés à travailler à travers les partis ou promouvoir les réformes du financement électoral soutenant la participation politique des femmes ;
- **Groupes de femmes**, en particulier ceux ayant une expérience du plaidoyer en faveur des droits politiques des femmes ;
- **Institutions universitaires et ou groupes de réflexion**, qui ont les compétences requises pour mener des recherches sur le genre et le financement électoral ou qui ont déjà acquis une expertise sur ce thème ou d'autres liés à la participation politique des femmes ; et
- **Le secteur privé**, en tant que source de financement et étant donné ses droits acquis dans une démocratie efficace, stable et intégratrice.

Parmi les partenaires internationaux des programmes on peut citer :

- L'UNIFEM, qui dirige un programme de gouvernance dont la réforme juridique et la participation politique accrue constituent des composantes majeures ;
- L'OEA, qui travaille avec les partis, candidats et la société civile en Amérique latine et dans la Caraïbe, y compris en



partenariat avec la Banque interaméricaine de Développement ;

- Agences bilatérales comme l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international (USAID), qui a produit le *Money in Politics Handbook* (USAID 2003) ;
- Organisations travaillant sur les normes de financement politique, y compris l'OEA, le Conseil de l'Europe, la Banque mondiale, l'Union africaine, la Banque asiatique de Développement et l'Association des Agents électoraux d'Europe centrale et orientale ;

Etant donné les sensibilités politiques potentielles liées aux campagnes électorales, des partenariats forts avec des organisations nationales et internationales peuvent s'avérer particulièrement cruciaux en aidant à créer un consensus de soutien, accroître l'impact des programmes, mettre en relation différents types de compétences et mettre en commun les ressources.

« Quelques organisations internationales ont fait des recherches approfondies sur le financement électoral avec une référence au genre. »

- Associations parlementaires internationales comme l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Union interparlementaire qui offre des formations aux parlementaires ;
- Organisations apportant une aide aux partis politiques tels que l'Institut pour la Démocratie multipartite (pour plus d'informations voir *A Handbook on Working with Political Parties*, PNUD (ND) ; et
- Le Département des Affaires politiques et l'Unité des pratiques optimales de Maintien de la Paix, tous deux du Secrétariat des Nations Unies, ont compilé des leçons apprises sur la promotion de la participation des femmes aux élections, notamment dans les élections post-conflit. Pour de plus

amples renseignements visiter le site <http://www.un.org/Depts/dpa/ead/> and <http://www.un.org/Depts/dpko/lessons/>.

Quelques organisations internationales ont fait des recherches approfondies sur le financement électoral avec une référence au genre. L'Institut international pour la Démocratie et l'Assistance électorale (IDEA) a publié un rapport intitulé *Funding of Political Parties and Election Campaigns (Financement des Partis politiques et des Campagnes électorales)* (International IDEA 2005) à partir d'une perspective régionale, qui comporte des recommandations sur la réforme et la réglementation du financement électoral. IDEA a collaboré avec l'OEA pour la réalisation d'une enquête et rapport connexes : *Funding of Political Parties and Election Campaigns in the Americas (Financement des Partis politiques et des Campagnes électorales aux Amériques)* (Griner et Zovatto 2005).

L'Institut démocratique national pour les Affaires internationales (NDI) a compilé des recherches sur les sources de financement des partis politiques, les modèles de dépenses et les initiatives juridiques et législatives dans le cadre de son Initiative sur le Financement des Partis politiques en Afrique. En 2005, il a entrepris l'enquête *Money in Politics* (Bryan et Baer 2005). Le PNUD a collaboré avec le NDI sur des projets de gouvernance dans plusieurs pays.

IFES, la Fondation internationale pour les Systèmes électoraux, est une organisation à but non lucratif situé aux Etats-Unis qui organise un programme de financement politique et d'éthique publique (www.moneyandpoli-tics.net). Il travaille avec un certain nombre de partenaires internationaux pour élaborer et obtenir un consensus sur une série de normes mondiales de financement politique.



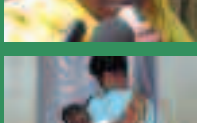
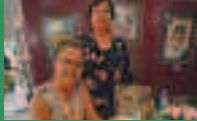
Références

- Ashiagbor, Sefakor. *Party Finance Reform in Africa: Lessons Learned from Four Countries—Ghana, Kenya, Senegal and South Africa*. Institut démocratique national pour les Affaires internationales : Washington, D.C., 2005.
- Ballington, Julie. “Gender Equality in Political Party Financing.” Document présenté dans le cadre de l’atelier “Is Financing an Obstacle to the Political Participation of Women?” sponsorisé par le Forum interaméricain sur les Partis politiques, OEA: Washington, D.C., 16 décembre 2003.
- Barrow-Giles, Cynthia. “Political Party Financing and Women’s Political Participation in the Caribbean.” dans Griner, Steven et Daniel Zovatto. *Funding of Political Parties and Election Campaigns in the Americas*. OEA et International IDEA: San José, Costa Rica, 2005.
- Brambilla, Paola. “Gender and Monitoring: A Review of Practical Experiences.” BRIDGE (development-gender), Institut d’Etudes sur le Développement: Sussex, Royaume-Uni, 2001.
- Bryan, Shari et Denise Baer (rédactrices). *Money in Politics: A Study of Party Financing Practices in 22 Countries*. Institut démocratique national pour les Affaires internationales : Washington, D.C., 2005.
- Forum des Femmes parlementaires du Rwanda. Compte-rendu de la réunion “Rwandan Women and the Electoral Campaign.” Kigali, 30-31 juillet 2003.
- Garcia Quesada, Ana Isabel. “Financiamiento Público y Perspectiva de Género.” dans *De la normas a las buenas practicas: el desafío del financiamiento político en América Latina*, Steven Griner et Daniel Zovatto (eds.). OEA/International IDEA: San José, Costa Rica, 2004.
- Griner, Steven et Daniel Zovatto. *Funding of Political Parties and Election Campaigns in the Americas*. OEA et International IDEA : San José, Costa Rica, 2005.
- IFES. “Achieving Consensus: Global Standards on Political Finance.” IFES: Washington, D.C., n. d.
- International IDEA. *Funding of Political Parties and Election Campaigns*. IDEA: Stockholm, 2003.
- IPU. “Women in Politics: 60 years in retrospect.” IPU: Genève, 2006.
- Matland, Richard E. “Enhancing Women’s Political Participation: Legislative Recruitment and Electoral Systems.” Dans *Women in Parliament: Beyond Numbers*, International IDEA: Stockholm, 2005. pp. 93-111.
- OEA. “Is Financing an Obstacle to the Political Participation of Women?” Rapport final de l’atelier du même nom. Sponsorisé par le Forum interaméricain sur les Partis politiques, OEA: Washington, D.C., 16 décembre 2003.
- Spees, Pam. *Gender Justice and Accountability in Peace Support Operations*. International Alert : Londres, février 2004. http://www.international-alert.org/our_work/themes/gender_peace_support.php
- Comité permanent interorganisations de l’ONU. “Guidelines on the Prevention of Gender-Based Violence in Humanitarian Settings.” ONU : New York, 2005. http://www.womenwarpeace.org/issues/violence/GBV_Guidelines_English.pdf
- ONU/ECOSOC. 52e Session de l’ECOSOC, 1997. <http://www.un.org/womenwatch/asp/user/list.asp?ParentID=10314>
- UN/OSAGI. “Concepts and Definitions” (site web). <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>
- ONU. “The Declaration on the Elimination of Violence Against Women.” A/RES/48/104. 1993. <http://www1.umn.edu/humanrts/instreet/e4devw.htm>
- PNUD. *A Handbook on Working with Political Parties*. Groupe de la Gouvernance démocratique, Bureau des Politiques de Développement : New York, n.d.
- . *Democracy in Latin America: Towards a Citizens’ Democracy*. Bureau régional pour l’Amérique latine et la Caraïbe : New York, 2004.

- . *CORE: A Global Survey on the Cost of Registration and Elections*. Groupe de la Gouvernance démocratique, Bureau des Politiques de Développement: New York, 2006a.
- . “Mission Report: A Fund for Women Candidates in the Forthcoming Parliamentary Elections in Bahrain.” Elaboré comme suite à la mission conjointe des conseillers de gouvernance et de politique sur le genre, Centre de contact sous-régional —Etats arabes. 31 March to 4 April, 2006b.
- . “Quick Entry Points to Women’s Empowerment and Gender Equality in Democratic Governance Clusters,” (élaboré par Nadia Hijab) dans *Primers in Gender and Democratic Governance Series*, No. 1. Groupe de la Gouvernance démocratique, Bureau des Politiques de Développement: New York, 2007a.
- . “Gender Equality and Justice Programming: Equitable Access to Justice for Women,” (élaboré par Sarah Douglas) dans *Primers in Gender and Democratic Governance Series*, No. 2. Groupe de la Gouvernance démocratique, Bureau des Politiques de Développement: New York, 2007b.
- . “A Primer on Corruption and Gender Relations: Five Dimensions for Democratic Governance,” (élaboré par Celestine Nyamu-Musembi) dans *Primers in Gender and Democratic Governance Series*, No. 5. (avant-projet d’octobre 2007)
- UNESCO. *UNESCO’s Gender Mainstreaming Implementation Framework (GMIF) for 2002–2007*. UNESCO, Section Femmes et Egalité entre les Sexes: Paris, 2003. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001318/131854e.pdf>
- UNIFEM et Consortium international de l’Assistance juridique (ILAC). “Report of the Conference on Gender Justice in Post-Conflict Situations.” (S/2004/862). UNIFEM/ ILAC: New York, 2004. <http://www.womenwarpeace.org/issues/justice/docs/conferencereport.pdf>
- Agence des Etats-Unis pour le Développement international. *Money in Politics Handbook: A Guide to Increasing Transparency in Emerging Democracies*. Office de Démocratie et de Gouvernance du Bureau pour la Démocratie, les Conflits et l’Aide humanitaire: Washington, D.C., 2003.
- Weiner, Timothy et Kenneth R. Mayer. “The Impact of Public Election Funding on Women Candidates: Comparative Evidence from State Elections.” Elaboré pour la réunion de 2005 de l’Association des Sciences politiques du Midwest, Chicago, Illinois: 7-10 avril 2005.

Autres ressources en ligne

- Réseau Ace de Connaissances électorales, avec données comparatives sur les élections, matériel électoral et conseils, ainsi qu’un calendrier d’élections (http://aceproject.org/ace-en/topics/pc/topic_index)
- Page Genre et Démocratie d’International IDEA, y compris des informations sur les quotas, les parlements et le scrutin (www.idea.int/gender/index.cfm)
- Base de données des Quotas concernant les femmes, gérée par International IDEA et l’Université de Stockholm, avec des informations par pays et type de quota (www.quotaproject.org)
- Programme IFES sur les Finances politiques et l’Ethique publique, avec actualités, recherches et autres ressources du monde entier (www.moneyandpolitics.net/index.php)
- Réseau international de Connaissances sur les Femmes et la Politique, avec actualités, ressources régionales et forums de discussion (www.iknowpolitics.org)
- Les femmes dans les Parlements nationaux de l’UPI, avec des statistiques complètes sur les femmes dans les parlements, y compris la base de données PARLINE sur les parlements nationaux (www.ipu.org/wmn-e/world.htm)
- Institut national démocratique pour les Affaires internationales, Programmes mondiaux pour la Participation des Femmes (www.ndi.org/globalp/women/women.asp)
- Gagner avec les Femmes, une Stratégie du NDI pour soutenir le leadership politique des femmes (www.winwithwomen.ndi.org)



PHOTOS

Page 2. Une campagne de signatures pour des quotas est organisée par le Bureau régional du PNUD pour les Etats arabes. (PNUD)

Page 5. L'argent change de main aux Philippines. (Adam Rogers, UNCDF)

Page 7. Les électeurs font la queue pour voter en Guinée-Bissau. (PNUD-Groupe de la Gouvernance démocratique, Fonds d'affectation spéciale)

Page 8. Des femmes assistent à des cours d'éducation des électeurs sponsorisés par le PNUD en République démocratique du Congo (PNUD)

Page 9. Sous le regard des observateurs internationaux une femme obtient une carte d'électeur pour l'élection des conseillers communautaires à Cancuzo, au Burundi. (Martine Perret - Photo de l'ONU)

Page 10. Les parlementaires du Lesotho reçoivent une formation en technologies de l'information à Maseru (N. Motsamai, Président de l'Assemblée nationale)

Page 13. Les femmes de la culture matriarcale de Minangkabau votent en Indonésie. (PNUD)

Page 15. Un rassemblement de clients au Centre pour l'Agriculture et le Développement rural (CARD), une ONG de microfinance aux Philippines financée par l'UNCDF et le PNUD. CARD s'engage à offrir à sa clientèle croissante un accès continu aux services financiers en organisant et autonomisant les femmes rurales sans terre. (Adam Rodgers - UNCDF)

Page 17. Une femme participe à un séminaire. (PNUD)

Page 23. Dépouillement des bulletins de vote. (Kenesh Sainazarov - IFES)


Page 24. Atelier à Deir Ezour, en Syrie. (PNUD)

Page 26. Une femme participe à un séminaire. (PNUD - Groupe de la Gouvernance démocratique, Fonds d'affectation spéciale)


Page 29. Les femmes participent à des chants et danses traditionnels à la Mission des Nations Unies en Erythrée et Ethiopie. (UNMEE)

Page 33. Une femme est interviewée par la presse au Niger. (PNUD - Groupe de la Gouvernance démocratique, Fonds d'affectation spéciale)

Page 34. Une femme vote dans un bureau de vote dans un faubourg de Maputo, au Mozambique (P. Sudhakaran - Photo de l'ONU)



Eu égard à son mandat, à ses expériences et à ses relations étroites avec les partenaires nationaux, le PNUD est très bien placé pour promouvoir la discussion et l'action sur les femmes et le financement électoral. Ce faisant, il aidera à combler les lacunes de longue date qui autrement continueront de miner d'autres initiatives de gouvernance démocratique, ainsi que les progrès en matière de respect des droits des femmes et de poursuite de sociétés plus équitables.



DOCUMENTS DE REFERENCE SUR LE GENRE ET LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes :
un guide de soutien du PNUD



Programme des Nations Unies pour le développement
304, 45ème Rue Est, FF 6ème étage
New York, NY 10017
Tel: (+1) 212 906 5368
Fax: (+1) 212 906 6057
www.undp.org/women